



VON DER LEYEN : PRÉSIDENTE DES CRISES OU PRÉSIDENTE RÉVOLUTIONNAIRE ?

Par Hugo RAGAIN, Analyste au Millénaire

Alessandro ROBERTO, Analyste au Millénaire



AVANT-PROPOS

L'Union européenne est **à un tournant historique et doit écrire une nouvelle page de son histoire**. Elle se trouve actuellement dans un contexte mondial marqué par la prédominance de la logique de puissance, notamment illustrée par la compétition intense que se livrent la Chine et les États-Unis. La rivalité sino-américaine structure les dynamiques internationales puisque les deux superpuissances cherchent à emporter le leadership politique, économique, technologique et géopolitique. En outre, l'Europe regarde renaître les Nations-Empires (Russie, Turquie, Iran, Chine, etc.) qui cherchent à devenir des puissances régionales hégémoniques. Ainsi, cela accentue la tendance du monde à devenir de plus en plus compétitif puisque désormais les gouvernements n'hésitent plus à utiliser tout leur pouvoir pour soutenir leurs acteurs économiques stratégiques.

Par ailleurs, l'Europe est confrontée à des défis transnationaux qui menacent jusqu'à son existence, tels que la crise migratoire avec un tiers des 100 millions de migrants dans le monde qui ont pour destination finale l'Europe dans les prochaines années et la crise environnementale avec la multiplication des dérèglements climatiques (catastrophes naturelles, etc.). Autant de défis qui exigent des approches nouvelles et des réponses massives et coordonnées.

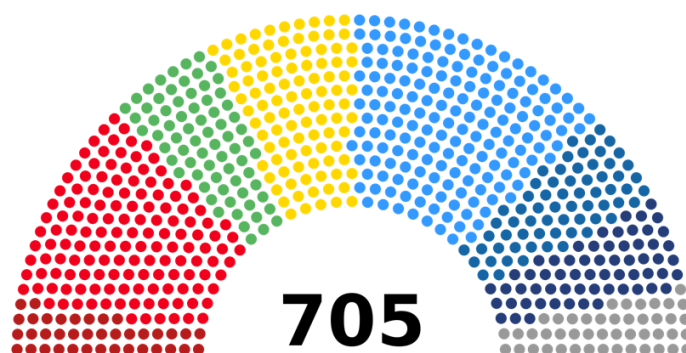
Dans ce contexte, **les institutions de l'Union européenne seront amenées à être renouvelées**. En effet, d'une part, **les élections européennes du 9 juin pourront amener à une reconfiguration des rapports de force au sein du Parlement européen**. D'autre part, comme l'exigent les institutions européennes, **le mandat de l'actuelle Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, arrive à sa fin**. Ursula von der Leyen, née en octobre 1958 à Ixelles, en Belgique, est une femme politique allemande **qui occupe depuis le 1er décembre 2019 le poste de présidente de la Commission européenne**. Elle est la première femme à accéder à cette fonction prestigieuse. Diplômée en médecine et titulaire d'un doctorat, von der Leyen a entamé sa carrière politique en rejoignant l'Union chrétienne-

démocrate (CDU) en 1990. Sa carrière politique est marquée par des postes ministériels de premier plan en Allemagne, notamment en tant que ministre de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse (2005-2009), ministre du Travail et des Affaires sociales (2009-2013), et enfin ministre de la Défense (2013-2019). Son expérience et son engagement en faveur de l'intégration européenne ont été déterminants dans sa nomination à la tête de la Commission européenne.

Ainsi, sa succession ou son maintien poursuivra **le processus de désignation encadré par les articles 17 et 14 du Traité sur l'Union européenne (TUE)**. Conformément à l'article 17, paragraphe 7 du TUE, le Conseil européen propose au Parlement européen un candidat pour le poste de Président de la Commission, en tenant compte des résultats des élections au Parlement européen et après avoir mené les consultations appropriées. Le candidat doit ensuite être élu par le Parlement européen à la majorité des membres qui le composent. Si ce candidat ne reçoit pas la majorité nécessaire, le Conseil européen doit, dans un délai d'un mois, proposer un nouveau candidat, suivant la même procédure. Ce processus garantit une dimension démocratique en impliquant directement le Parlement européen, tout en permettant au Conseil européen de jouer un rôle clé dans la nomination. L'article 17, paragraphe 5, précise également que le mandat du Président de la Commission est de cinq ans, aligné sur le mandat du Parlement européen. Par ailleurs, l'article 14, paragraphe 1 du TUE, confirme que le Parlement européen est élu au suffrage universel direct, ce qui renforce la légitimité démocratique du processus de désignation du Président de la Commission.

La Commission européenne est l'une des principales institutions de l'Union européenne (UE), jouant un rôle central dans le système politique de l'UE. Elle est responsable de la proposition de nouvelles législations, de la mise en œuvre des décisions, de la gestion des politiques de l'UE et de l'allocation des fonds européens. La Commission agit également en tant que gardienne des traités de l'UE, veillant à leur application correcte par les États membres.

Elle est composée de 27 commissaires, un par État membre, chacun étant responsable d'un domaine politique spécifique. Elle joue un rôle crucial dans l'intégration européenne, en facilitant la coopération entre les États membres et en œuvrant pour la réalisation d'objectifs communs tels que le marché unique, la monnaie unique ou une politique étrangère et de sécurité commune. La nomination de son président est votée au Parlement européen. Actuellement sa majorité est à droite :



PPE (droite)	177 députés
S&D (gauche)	140 députés
RE (centre)	102 députés
Verts / ALE (gauche écologiste)	72 députés
CRE (extrême-droite)	68 députés
ID (extrême-droite)	59 députés
GUE/NGL (extrême-gauche)	37 députés
Non-inscrits	51 députés

Le mandat d'Ursula Von der Leyen marque un tournant pour l'Union européenne. **A la faveur des crises et de la diminution du poids politique**

des Etats-membres au sein des institutions européennes, la Commission européenne devient de plus en plus prépondérante vis-à-vis du Conseil européen. Cette politisation de cette fonction s'inscrit dans le prolongement du mandat du très politique Juncker, auteur du Plan Juncker après la crise des dettes souveraines pour relancer la croissance et l'investissement en Europe. La Commission von der Leyen a obtenu des changements politiques significatifs pour l'Union européenne (endettement commun, plan de relance Next Generation-UE, politique commerciale moins conciliante à l'égard de la Chine, Pacte Vert, Pacte Asile et Migrations, régulation sur l'intelligence artificielle, etc.). En revanche, **jamais un Président de la Commission européenne n'a eu autant de prérogatives et de poids politique qu'Ursula von der Leyen.** A ce titre, il est nécessaire d'analyser le bilan de von der Leyen à la tête de la Commission européenne afin de déterminer si son mandat a été une parenthèse nécessaire face aux crises ou si cela dictera le fonctionnement des institutions européennes pour les prochaines décennies.

Von der Leyen a-t-elle été une bonne gestionnaire de crises ou au contraire a-t-elle accentué les faiblesses européennes ?

Ce rapport décrypte le bilan des politiques publiques conduites par Ursula von der Leyen et la Commission européenne depuis le 16 juillet 2019 sur les thématiques économiques, environnementales, géopolitiques, migratoires et sécuritaires.

AVANT-PROPOS	2
LA COMMISSAIRE DES CRISES ECONOMIQUES	7
DES REFORMES STRUCTURELLES A LA FAVEUR DE LA CRISE SANITAIRE	9
GESTION DE LA PANDEMIE DE COVID-19 : VERS UNE EUROPE DE LA SANTE ?	15
NEXT-GENERATION UE : UNE relance économique insuffisante ?	19
L'EUROPE A LA CONQUETE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?	22
ENVIRONNEMENT : VERS LA DECROISSANCE DE L'EUROPE ?.....	24
LE Green Deal européen	25
Politique énergétique de l'Union européenne	27
PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE	27
LA STRATEGIE AUTOUR DU NUCLEAIRE	29
VERS UN VERDISSEMENT DE L'ECONOMIE A MARCHE FORCEE ?.....	31
BILAN SOCIAL et MIGRATOIRE : UNE COMMISSAIRE LOIN DES PREOCCUPATIONS DES PEUPLES	38
DE TIMIDES Initiatives pour renforcer la cohésion sociale en Europe	38
Gestion de la crise migratoire	45
Programmes sociaux et initiatives en faveur de l'égalité des chances	54
CONCLUSION : QUEL AVENIR POUR Van DER LEYEN : COMMISSAIRE DES CRISES OU COMMISSAIRE REVOLUTIONNAIRE ?	57

LA COMMISSAIRE DES CRISES ECONOMIQUES

L'un des ressorts essentiels de la politique de l'Union Européenne est le soutien à l'économie des États membres à travers le marché unique, la politique commerciale commune ainsi que l'union monétaire. Le bilan économique d'Ursula von der Leyen est intimement corrélé à la gestion de la crise sanitaire à partir de mars 2020, puis de la crise énergétique et alimentaire liée à la guerre en Ukraine. Or, il est essentiel pour cela de revenir sur le contexte économique dans lequel se trouve l'Europe depuis la crise de 2008. En effet, *a contrario* des Etats-Unis, de la Chine et du reste des pays émergents, l'Union européenne a le plus souffert de la crise économique et financière de 2008.

Cela s'explique par 3 raisons. Tout d'abord, **la réponse des autorités européennes a été plus fragmentée et plus lente comparée à celle des États-Unis (1)** puisque l'Europe ne dispose pas d'un *policy mix* commun (seule la politique monétaire est mutualisée au sein de la zone euro et non la politique budgétaire). Aux États-Unis, la Réserve fédérale et le gouvernement fédéral ont rapidement mis en œuvre des mesures de soutien bancaire et des programmes de relance économique. En Europe, l'absence d'une politique budgétaire et monétaire commune efficace a retardé les réponses coordonnées et a favorisé les divergences entre les États membres qui ont entravé une action rapide et décisive. D'autant plus qu'à la différence de la Chine ou des pays émergents, l'Europe a été davantage affectée par la crise financière en raison de l'interconnexion des systèmes bancaires avec le système bancaire américain.

Ensuite, **la zone euro souffre de déséquilibres macroéconomiques importants entre ses membres (2)**, notamment entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. En effet, des pays comme l'Allemagne affichent des excédents commerciaux significatifs, peu de déficits publics et des taux de

chômage plutôt faibles, tandis que d'autres, comme la Grèce, l'Espagne, l'Italie et la France, enregistrent des déficits commerciaux élevés, des déficits publics et des endettements publics ou encore des taux de chômage élevés. Ainsi, l'augmentation des taux d'intérêt à la suite des décisions de la BCE a fragilisé les finances publiques des pays d'Europe du Sud qui ont vu leurs coûts d'emprunt augmenter de manière dramatique. La Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et l'Italie ont tous été confrontés à des pressions financières extrêmes, nécessitant des plans de sauvetage internationaux. De ce fait, l'Europe a dû faire face à la crise des dettes souveraines à la différence des Etats-Unis qui finance leurs déficits par la domination du dollar.

Enfin, dernier élément différent, **l'Europe a vécu une crise de la confiance des acteurs économiques après la crise économique (3)**. En effet, après la crise des dettes souveraines des politiques d'austérité qui ont contribué à la chute de la confiance des consommateurs (baisse de la consommation intérieure) et des entreprises (ralentissement des investissements). Or, la réduction des dépenses publiques dans le cadre des politiques d'austérité a freiné la demande globale et donc la croissance. De ce fait, il a fallu attendre la mise en œuvre des politiques monétaires non-conventionnelles de Mario Draghi autour des années 2014-2015 pour voir l'Europe renouer avec la croissance. Seulement, cela a été trop tardif. **L'Europe a mis en moyenne selon les Etats entre 5 à 8 ans pour retrouver son niveau de croissance lorsque les Etats-Unis ont mis moins de 4 ans.**

Ainsi, **le mandat de von der Leyen a débuté à une période marquée par la reprise économique européenne, mais une reprise fragilisée par divers aléas extérieurs** : les négociations sur le Brexit, le ralentissement du commerce international avec la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis et le ralentissement économique des pays émergents en lien avec le ralentissement de la croissance chinoise qui passe durablement sous les 10% et les aléas pétroliers (gaz de schiste américain, retour de l'Iran sur le marché pétrolier, etc.) qui affaiblissent la demande mondiale.

DES REFORMES STRUCTURELLES A LA FAVEUR DE LA CRISE SANITAIRE

La Commission européenne a continué à mettre en œuvre **une politique économique visant à stimuler la croissance et à promouvoir la stabilité financière au sein de l'Union européenne**. Cette politique s'est concentrée sur plusieurs fronts, notamment la consolidation budgétaire, la promotion de l'investissement, et le renforcement de la compétitivité économique de la région. Seulement, quelques mois après l'arrivée de von der Leyen à la tête de la Commission, l'Union européenne est confrontée comme le reste du monde à la pandémie de Covid-19.

Devant cette pandémie qui a bouleversé les certitudes de nombreux Etats-membres sur la qualité de leurs services publics ou sur les fondements de leur modèle économique, von der Leyen s'est vue propulsée en tant que gardienne et protectrice de l'Europe. Cela a emporté plusieurs décisions structurantes pour l'avenir de l'Europe.

Suspension du pacte de stabilité

L'un des principaux sujets auquel auront été confronté la Commission Européenne et Ursula Von Der Layen est **le respect du pacte de stabilité européen et la limite de 3 % de déficit imposé par le *six pack***. Aux vues de la situation économique compliquée liée notamment à la pandémie de Covid-19, **la règle des 3 % a d'ailleurs été suspendue de 2020 à 2023, sur décision de la Commission Européenne**.

Pour rappel, le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) est **un ensemble de règles conçues pour garantir que les pays de l'Union européenne (UE) maintiennent des finances publiques saines et durables**. Il repose sur deux volets principaux : **la surveillance préventive et la surveillance corrective**. La surveillance préventive vise à éviter les déficits budgétaires excessifs (article 121 du TFUE). Les États membres doivent soumettre des programmes de stabilité (pour les pays de la zone euro) ou des programmes de

convergence (pour les pays hors zone euro) à la Commission européenne et au Conseil de l'UE. Ces programmes détaillent les plans de politiques budgétaires et économiques sur le moyen terme. La surveillance corrective se concentre sur la correction des déficits budgétaires excessifs (article 126 du TFUE). **La règle des 3 % est l'une des principales composantes de cette surveillance.** Elle stipule que **les États membres ne doivent pas avoir un déficit public supérieur à 3 % de leur produit intérieur brut (PIB).** De plus, la dette publique ne doit pas dépasser 60 % du PIB, ou elle doit se réduire à un rythme suffisant vers ce niveau.

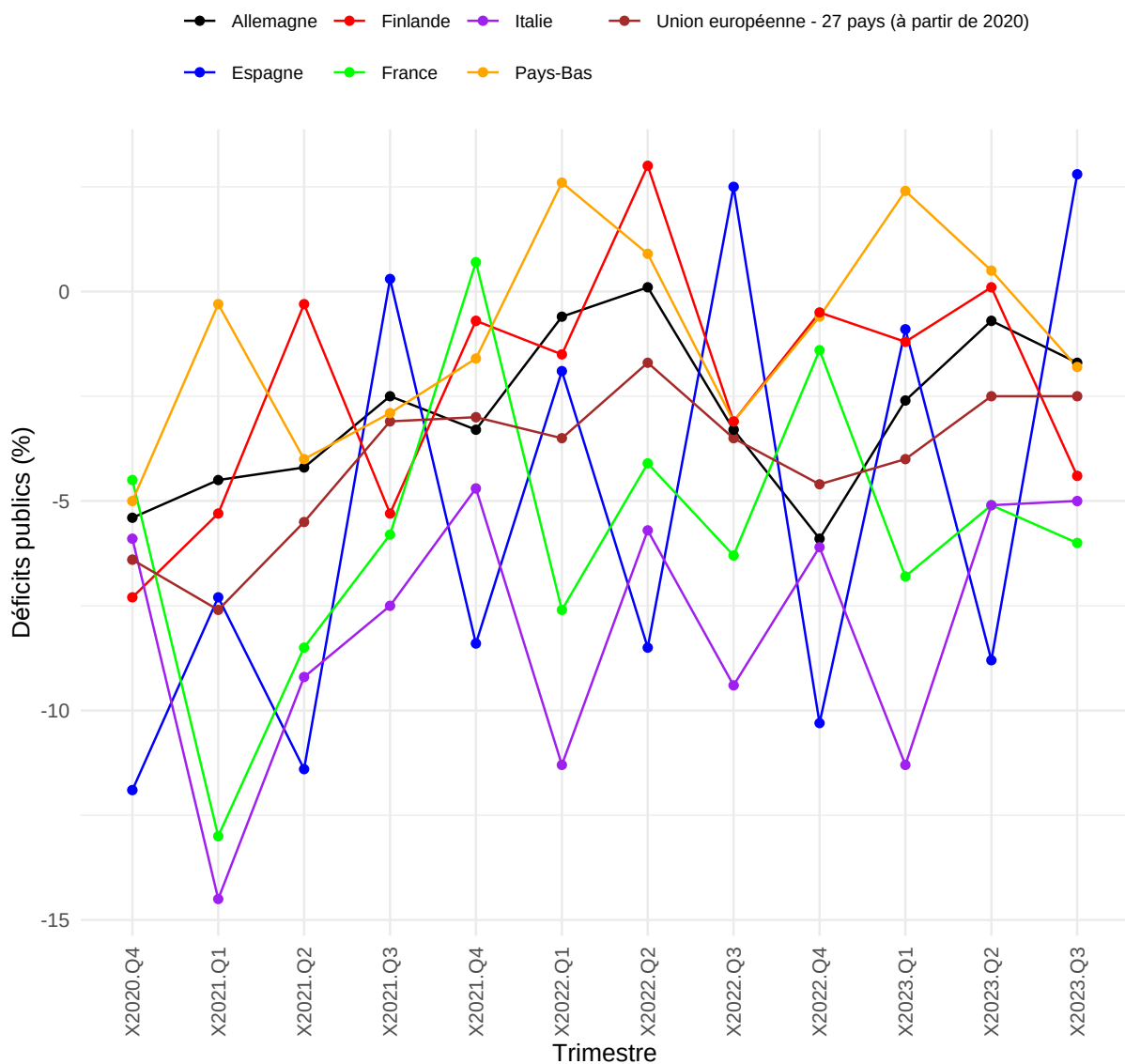


Figure 1- Évolution des déficits publics - Source Eurostat

Face à la crise sanitaire, les Etats européens ont mis en place des mesures de soutien de l'activité économique, en France le « quoi qu'il en coûte ». La *figure 1* permet de montrer **l'ampleur des déficits publics enregistrés par plusieurs pays européens sur la période de fin 2020 à fin 2023**. Ces déficits ont atteint des niveaux très préoccupants, comme en témoigne le pic de -14 % pour l'Italie au premier trimestre 2021. Ces chiffres soulignent en grande partie l'impact dévastateur de la pandémie de COVID-19 sur les finances publiques des États membres de l'Union européenne.

Face à une crise d'une telle ampleur, **la Commission européenne a adopté une approche pragmatique en suspendant temporairement la règle des 3 % de déficit budgétaire imposée par le Pacte de stabilité et de croissance**. Cette décision était nécessaire pour permettre aux États membres de mobiliser des ressources financières importantes afin de répondre aux besoins immédiats de leurs citoyens, de soutenir les systèmes de santé et de sauvegarder l'économie européenne contre l'effondrement.

La suspension de la règle des 3 % de déficit a permis aux États membres de mettre en œuvre des mesures de relance économique sans se soucier des contraintes budgétaires habituelles. Cela a été essentiel pour soutenir les entreprises et les travailleurs touchés par les fermetures d'entreprises, les pertes d'emplois et les perturbations économiques généralisées causées par la pandémie.

Réforme de l'Union Économique et Monétaire

Von der Leyen a eu à mettre en œuvre la réforme de décembre 2018 de l'Union économique et monétaire (UEM). Cela a constitué l'une de ses priorités afin de renforcer la stabilité et la résilience de la zone euro. **Cette réforme vise à consolider les mécanismes de gouvernance économique et financière de la zone euro, à renforcer la coordination des politiques économiques des États membres, et à accroître l'intégration économique et financière au sein de la zone euro.**

Une composante clé de la réforme de l'UEM est **la finalisation de l'Union bancaire, qui vise à établir un cadre réglementaire commun pour les institutions financières de la zone euro**. Cela comprend la mise en place d'un mécanisme de supervision bancaire unique, confié à la Banque centrale européenne (BCE), ainsi que la création d'un mécanisme de résolution unique, chargé de gérer les crises bancaires transfrontalières de manière efficace et coordonnée.

Parallèlement, **la réforme de l'UEM prévoit également de renforcer la coordination des politiques budgétaires et économiques des États membres de la zone euro**. Cela comprend la mise en place d'un cadre plus robuste de surveillance et de coordination des politiques budgétaires, afin de garantir une convergence économique et fiscale accrue entre les États membres et de renforcer la discipline budgétaire au sein de la zone euro. La réforme de l'UEM vise à promouvoir une plus grande intégration financière au sein de la zone euro, en renforçant l'union des marchés des capitaux. Cela implique la création d'un marché unique des capitaux plus intégré et plus liquide, facilitant ainsi le financement des entreprises et des projets d'investissement à travers la zone euro.¹

Enfin, **la réforme de l'UEM s'accompagne également d'efforts visant à renforcer la gouvernance économique de l'UE**, notamment par le biais de la création d'un Fonds monétaire européen (FME) qui servirait de filet de sécurité financière pour la zone euro en cas de crise économique ou financière.

Intensification des sanctions économiques contre la Russie

Depuis 2014, **l'UE a mis en place plusieurs vagues de sanctions économiques à l'encontre de la Russie en réponse à son rôle dans la crise ukrainienne et l'annexion de la Crimée**. Dans son projet présenté en 2018-

¹ <https://www.cairn.info/crise-et-reforme-de-l-union-europeenne--6000000148919-page-1.html>

2019, von der Leyen prévoyait déjà avant de prolonger les sanctions économiques de l'UE contre la Russie avant même la guerre en Ukraine.

Evidemment, **ces sanctions se sont encore plus intensifiées avec l'attaque globale de la Russie en Ukraine en 2022.** Ces sanctions, qui comprennent des restrictions commerciales, des interdictions d'exportation, des gels d'actifs et des restrictions d'accès aux marchés financiers européens, ont été adoptées dans le but de dissuader la Russie de poursuivre ses actions agressives en Ukraine et de promouvoir le respect du droit international. **L'objectif premier de ces sanctions était de faire pression sur la Russie pour qu'elle respecte l'intégrité territoriale de l'Ukraine et qu'elle participe de manière constructive à la résolution pacifique du conflit dans l'est de l'Ukraine, jusqu'à ce jour en vain.**



Figure 2 - Valeur du Rouble par rapport à l'euro - Source : BCE

La figure 2 montre que les sanctions économiques ont eu un impact significatif sur l'économie russe. Elles ont contribué à une réduction des investissements étrangers en Russie, à une dépréciation du rouble, à une augmentation des coûts de financement pour les entreprises russes et à une baisse de la croissance économique. En outre, les entreprises européennes ont été contraintes de réduire leurs activités en Russie en raison des restrictions commerciales, ce qui a entraîné des pertes d'emploi et des difficultés économiques pour certains secteurs.

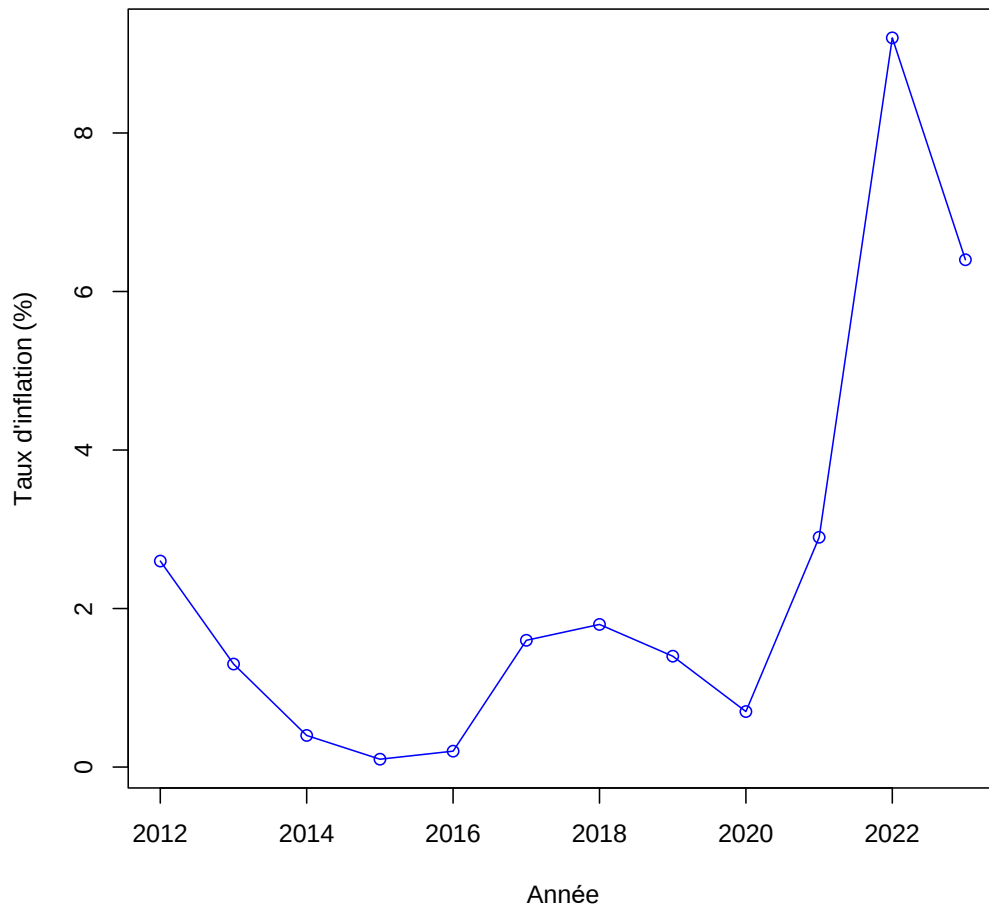


Figure 3 - Taux d'inflation annuel pour l'Union européenne 2012-2023 - Source : Eurostat

De l'autre côté, **les sanctions ont également entraîné des répercussions sur l'UE**. Bien que les effets économiques directs des sanctions sur l'UE aient été relativement limités, certaines industries européennes ont souffert de la perte d'accès au marché russe. En particulier, **le secteur agricole européen a été durement touché par les contre-sanctions russes, qui ont interdit l'importation de produits agricoles européens sur le marché russe**. La figure 3 met en avant une certaine corrélation de date entre augmentation du taux d'inflation et début de la guerre en Ukraine. Bien que les retombées économiques des politiques COVID-19 font aussi partie des causes, il n'est pas à exclure l'impact de la politique économique de l'UE face à la Russie dans cette augmentation drastique de l'inflation.

GESTION DE LA PANDEMIE DE COVID-19 : VERS UNE EUROPE DE LA SANTE ?

La pandémie de COVID-19 a constitué un défi sans précédent pour l'économie européenne, mettant à rude épreuve les systèmes de santé et les économies nationales de l'Union européenne. Face à cette crise, **la Commission européenne a adopté une série de mesures d'urgence pour atténuer les effets économiques de la pandémie et soutenir les États membres dans leur réponse à la crise.**

Mécanisme de solidarité de l'Union européenne

Parmi les mesures mises en œuvre dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de COVID-19, **le lancement du mécanisme de solidarité de l'Union européenne a été une étape cruciale.** Ce mécanisme a été conçu pour fournir un soutien financier aux États membres les plus durement touchés par les conséquences économiques de la pandémie. Il s'agit d'une manifestation concrète de la solidarité européenne, où les États membres s'engagent à soutenir mutuellement ceux qui sont confrontés à des difficultés financières.

Les fonds alloués dans le cadre de ce mécanisme de solidarité ont été utilisés pour plusieurs initiatives importantes. Tout d'abord, **une part importante de ces fonds a été consacrée au renforcement des systèmes de santé nationaux.** Cela comprenait l'achat d'équipements médicaux essentiels, le financement de la recherche sur les traitements et les vaccins, ainsi que le soutien aux professionnels de la santé en première ligne. Ces investissements étaient essentiels pour permettre aux États membres de faire face à l'afflux de patients atteints de COVID-19 et de garantir des soins de qualité pour tous.

De plus, **une partie des fonds a été allouée pour soutenir les entreprises et les travailleurs touchés par les restrictions liées à la pandémie.** Cela comprenait des mesures telles que des subventions salariales, des prêts à taux préférentiels et des programmes de soutien financier aux entreprises

en difficulté. L'objectif était de préserver les emplois, de soutenir la continuité des activités économiques et d'atténuer les effets négatifs de la crise sur le tissu économique européen.

Aides au développement liées au COVID-19

La Commission Européenne aura été le fer de lance de **la politique d'aide au développement en santé à destination des pays dans le besoin qu'ils fassent partie de l'UE ou non.**

Zone géographique	Montants prévus (en milliards d'euros)
Voisinage européen	15,6
Afrique subsaharienne	9
Balkans occidentaux et Turquie	7,6
Asie et Pacifique	4,3
Amérique latine et Caraïbes	3,2
Afrique, Caraïbes et Pacifique, régional	0,74
Territoires d'outre-mer et Groenland	0,63
Programmes mondiaux	9,7

Tableau 1 – Région de destination des fonds d'aide au développement COVID-19 - Source : Eurostat

Le Tableau 1 met en avant **la structuration géographique du déploiement des différentes aides COVID-19 de l'UE vers les différentes régions du globe.** Même si l'on peut constater que le *voisinage européen* est le principal destinataire des versements de ces aides (15,6 milliards d'euros), des régions bien plus éloignées sont elles aussi concernées avec notamment 9 milliards d'euros pour l'Afrique subsaharienne et 4 ,3 milliards d'euros à destination de l'Asie et de la zone Pacifique.

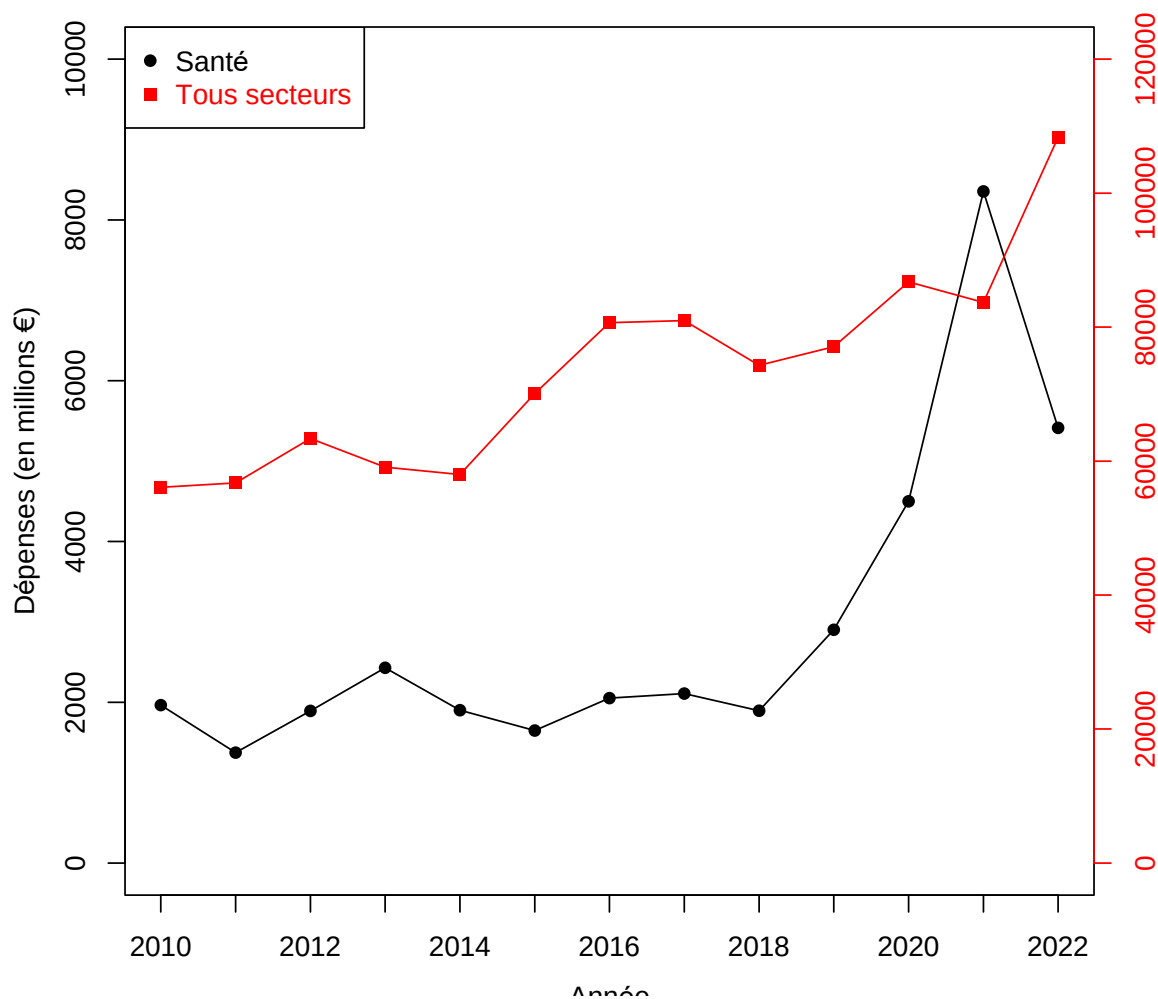


Figure 4 - Dépenses d'aides en santé et tous secteurs pays du CAD de l'UE et Institutions de l'UE - Source : OCDE

La figure 4 met en avant l'ampleur de **l'augmentation des aides à destination des secteurs de la santé**. A noter tout d'abord que les augmentations concernent principalement la médecine dite de base selon l'OCDE, secteur comprenant donc les soins liés au COVID-19 ne nécessitant pas d'hospitalisation. Le graphique ci-dessus montre donc que la période 2019-2021 a vu une hausse considérable des dépenses fléchées à destination de la santé.

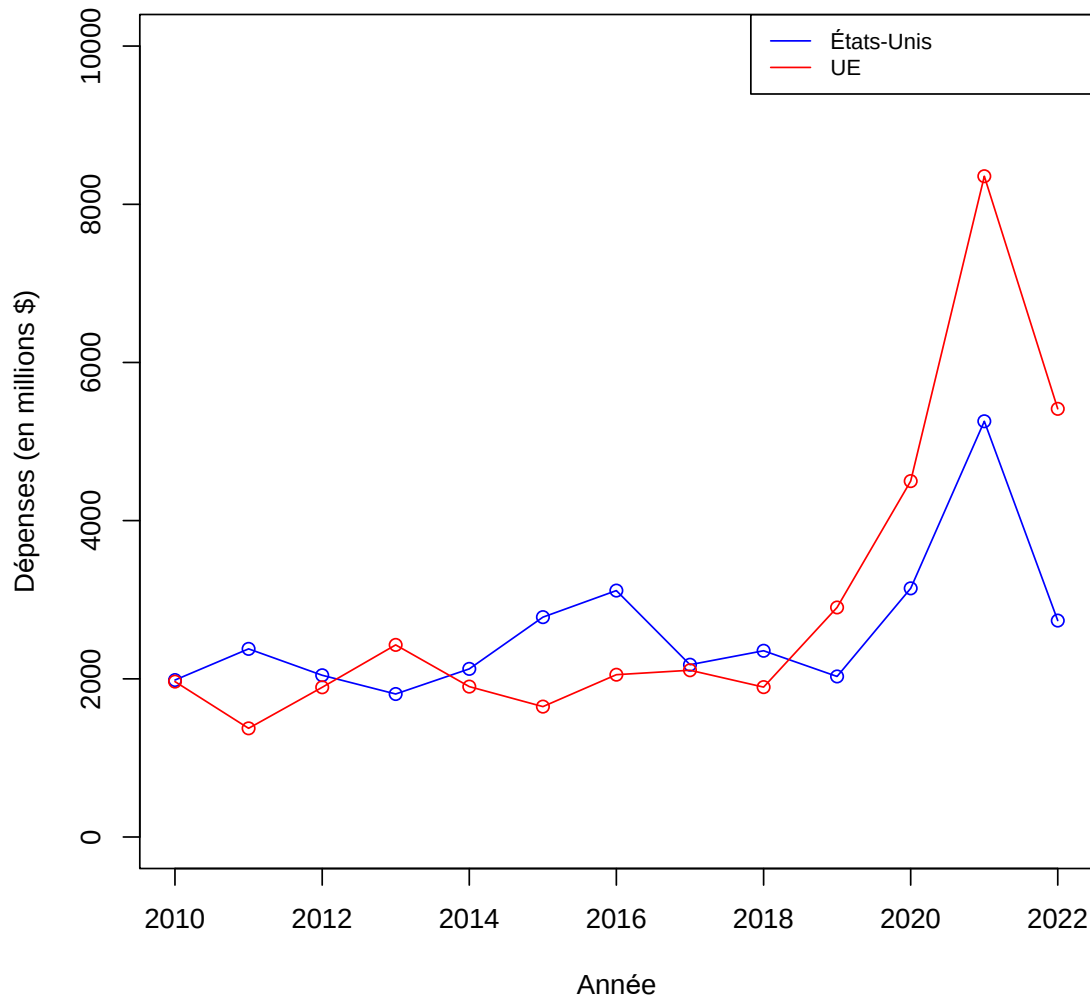


Figure 5 - Comparaison des dépenses d'aides en santé entre les USA et l'UE - Source : OCDE

La figure 5 quant à elle permet **de constater le niveau d'aide de l'Europe par rapport aux Etats-Unis**. En effet, il semble clair que l'UE sur la période COVID-19 de 2019 à 2021 aura été le fer de lance de ces aides pour faciliter la santé dans le monde s'établissant même comme un plus grand donneur que les USA pourtant fortement pourvoyeur d'aides internationales.

Ces actions ont même alimenté l'idée chez von der Leyen de tendre de plus en plus vers une Europe de la Santé portant notamment sur l'achat de médicaments et de produits de santé. L'idée sous-jacente est de se prémunir des futures crises sanitaires par la collaboration européenne, alors que 60% des médicaments consommés en Europe ont une étape de fabrication en Inde ou en Chine.

NEXT-GENERATION UE : UNE RELANCE ECONOMIQUE INSUFFISANTE ?

En réponse à la crise liée à la pandémie de COVID-19, la Commission européenne a élaboré un plan de relance ambitieux visant à stimuler la croissance économique et à favoriser la reconstruction après la crise.

Ce plan, **connu sous le nom de "Next Generation EU"**, prévoit un investissement massif dans six domaines clés :

- *stimuler la transition écologique en promouvant des énergies renouvelables, de la mobilité durable et plus encore,*
- *accélérer la transformation numérique grâce à des efforts en la matière dans les services publics et l'économie globale,*
- *renforcer les infrastructures et les services sociaux, tout en réduisant les disparités territoriales,*
- *améliorer l'accès à l'éducation et à la formation avancées dans le domaine des compétences utiles pour l'économie de demain,*
- *soutenir une croissance inclusive, la recherche et le développement, et l'innovation pour tous,*
- *garantir des services de soins de santé modernes, efficaces et accessibles.*²

Ce plan vise également à renforcer la coopération économique entre les États membres et à favoriser une relance économique inclusive et durable pour l'ensemble de la région.

Au cœur de Next Generation EU se trouve **le Fonds de relance pour la reprise et la résilience, doté d'un budget de 806,9 milliards d'euros**. Ce fonds constitue le principal instrument financier du programme et est conçu pour aider les États membres à surmonter les conséquences économiques de la pandémie et à investir dans des réformes structurelles visant à renforcer la compétitivité et la résilience de leurs économies.

² https://next-generation-eu.europa.eu/index_fr

Next Generation EU comprend également d'autres initiatives et instruments de financement, tels que le Mécanisme pour la transition juste, qui vise à soutenir les régions et les secteurs les plus touchés par la transition vers une économie plus verte et plus numérique, ainsi que le renforcement du cadre financier pluriannuel de l'UE pour la période 2021-2027. **Le financement de Next Generation EU repose sur un mélange d'emprunts au niveau de l'UE, dont les remboursements seront couverts par le budget de l'UE et par de nouvelles ressources propres.** Cela représente une étape importante vers une plus grande autonomie financière de l'UE et une réponse collective aux défis économiques posés par la pandémie.

Programmes	Financement (en milliards d'euros)
REACT-EU	50,6
Horizon Europe	5,4
InvestEU	6,1
Développement rural	8,1
Fonds pour une transition juste (FTJ)	10,9
RescEU	2
TOTAL	806,9
Facilité pour la reprise et la résilience (FRR)	723,8
dont prêts	385,8
dont subventions	338

Tableau 2 - Découpage du fonds Next Generation UE - Source : Commission européenne

Les programmes financés par le programme Next Generation EU sont : REACT-EU, Horizon Europe, InvestEU, le développement rural, le Fonds pour une transition juste (FTJ) et RescEU. Ces programmes couvrent un large éventail de domaines, allant de la réponse immédiate à la crise sanitaire à la transition vers une économie plus verte et plus résiliente.

Ainsi les programmes sont découpés comme suit :

- Le programme *REACT-EU*, avec un financement de 50,6 milliards d'euros, vise à soutenir la relance économique à travers l'Europe en fournissant un

soutien financier aux États membres pour lutter contre les conséquences sociales et économiques de la pandémie.

- *Horizon Europe*, doté de 5,4 milliards d'euros, est un programme de recherche et d'innovation visant à renforcer la compétitivité de l'Europe et à favoriser une croissance économique durable à long terme.

- *InvestEU*, avec un financement de 6,1 milliards d'euros, vise à mobiliser des investissements privés pour soutenir des projets d'infrastructure, d'innovation et de durabilité à travers l'Europe.

- Le *développement rural*, doté de 8,1 milliards d'euros, vise à soutenir les zones rurales dans leur transition vers une économie plus durable et résiliente.

Le *Fonds pour une transition juste (FTJ)*, avec un financement de 10,9 milliards d'euros, est destiné à soutenir les régions et les secteurs les plus touchés par la transition vers une économie plus verte et à promouvoir la création d'emplois durables.

- *RescEU*, avec un financement de 2 milliards d'euros, est un mécanisme de protection civile de l'Union européenne qui vise à renforcer la capacité de l'Europe à faire face aux catastrophes naturelles et aux situations d'urgence.

Ce plan de relance européen étant corrélé au cadre financier pluriannuel se terminant en 2027, nous ne pouvons qu'émettre deux premiers constats.

D'une part, **le plan de relance européen est insuffisamment dimensionné face à la compétition mondiale** : près de 10 fois moins que le seul plan Build Back Better de Joe Biden qui se fixe les mêmes objectifs, mais avec 7 000 milliards de dollars (contre 800 milliards de dollars). D'autre part, **il s'établit sur un périmètre d'objectifs beaucoup plus larges que le plan de Biden** qui est davantage centré sur l'industrie, l'énergie, le secteur agricole ainsi que les infrastructures des services publics).

L'EUROPE A LA CONQUETE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

L'intelligence artificielle (IA) représente une avancée technologique majeure de notre époque avec le potentiel de transformer profondément nos sociétés et nos économies. Toutefois, avec cette transformation viennent également des défis et des préoccupations concernant les implications éthiques, sociales et économiques de cette technologie. Longtemps les sujets liés à l'IA seront restés à l'ombre de l'opinion publique, cependant, depuis 2022 et le lancement de chat GPT, IA générative d'Open AI, le sujet est venu sur le devant de la scène politique et sociétale.

Dans ce contexte, **la Commission européenne a adopté une approche proactive pour encadrer le développement et l'utilisation de l'IA notamment face aux géants américains du numériques, cherchant à faire émerger une troisième voie entre le contrôle chinois et la liberté américaine Cette troisième voie s'incarne à travers la création de l'AI Act, qui vise à concilier liberté des usages pour les consommateurs et protection par le cadre réglementaire.**

Création d'un cadre réglementaire

La Commission européenne a élaboré un cadre réglementaire jugé ambitieux pour l'IA, dans le but de garantir que cette technologie soit utilisée de manière éthique, responsable et conforme aux valeurs européennes. En mars 2024, le parlement a voté le règlement sur l'intelligence artificielle proposé par la commission européenne et notamment Thierry Breton, qui vise à établir des normes harmonisées pour le développement et l'utilisation de l'IA dans l'UE. Ce règlement propose des règles spécifiques pour différentes catégories d'IA, telles

que les systèmes d'IA à risque élevé pour les données privées comme les IA génératives et les systèmes de reconnaissance faciale en temps réel très décrits notamment en Europe, afin d'assurer un niveau élevé de sécurité et de protection des droits fondamentaux des citoyens européens.

En plus du cadre réglementaire, la Commission européenne a également proposé un pacte pour l'IA en 2021, qui guide l'approche de l'UE en matière de développement et d'utilisation des différentes technologies. Ces principes incluent la transparence, l'explicabilité, la responsabilité, la non-discrimination, la protection de la vie privée et des données personnelles, ainsi que la sécurité et la robustesse des systèmes d'IA.

Seulement, ces réglementations revêtent un caractère contre-productif pour trois raisons. Tout d'abord, **l'Europe campe sur ses principes idéologiques s'agissant des frontières (1)**. Or, si la révolution numérique n'abolit pas les frontières, elle participe à leur remise en question sur le fond. En effet, un monde sans frontière est gouverné par la logique des rapports de force. Pourtant, les pays européens n'investissent pas suffisamment pour assurer leur souveraineté sur l'IA, moins de 20 milliards du total des dépenses privées et publiques contre 95 milliards en Chine et près de 250 milliards aux Etats-Unis, selon le AI Index Reports 2023. De plus, **les Etats-membres avec l'AI Act se dotent d'un arsenal réglementaire supplémentaire régulant l'IA sans mesures d'extraterritorialité (2)**. En effet, le vieux continent n'étant pas doté de réseaux sociaux aussi populaires que les alternatives américaines, nous devons leur imposer des règles et contraintes. Enfin, **l'Europe a plusieurs trains de retard sur les évolutions de l'IA (3)**. Par exemple, les capacités de l'IA en 2024 ont été décuplées avec l'avènement des "Large Language Models" et les

plus grandes évolutions de l'IA sont devant nous avec les perspectives de l'IA générative.

Perspectives de l'IA en Europe

Malgré les différentes réglementations élaborées pour l'IA, des défis persistent. L'évolution rapide de la technologie rend difficile l'élaboration de réglementations qui restent pertinentes et efficaces à long terme. La réglementation européenne n'étant pas flexible, il est compliqué d'adapter les différentes législations aussi rapidement que le développement de l'IA.

De plus, la diversité des législations nationales au sein de l'UE peut entraîner des obstacles à la mise en œuvre cohérente du cadre réglementaire européen. L'IA étant un défi économique majeur, les pays luttent de leur attractivité pour attirer les meilleures entreprises spécialisées dans l'IA apportant avec elles leur forte croissance.

ENVIRONNEMENT : VERS LA DECROISSANCE DE L'EUROPE ?

La préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique sont au cœur des préoccupations mondiales et constituent des défis majeurs du XXI^e siècle. Dans ce contexte, l'Union européenne (UE) s'est positionnée en tant que leader mondial en matière de politiques environnementales et climatiques ambitieuses pour devenir le premier continent neutre carbone.

Seulement, sous la présidence d'Ursula von der Leyen, la Commission européenne a renforcé son engagement en faveur de la transition vers une

économie plus verte et durable à travers différents plans d'ampleur, **au point de créer les conditions d'une décroissance en Europe ?**

LE GREEN DEAL EUROPEEN

Sous la présidence d'Ursula von der Leyen, **la Commission européenne a placé la lutte contre le changement climatique au cœur de son agenda politique en lançant le Green Deal européen.** Ce plan ambitieux vise à transformer l'Union européenne en une économie neutre en carbone d'ici 2050, ce qui en ferait le premier continent arrivant à cette neutralité carbone. Parmi ses principaux objectifs figurent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'investissement dans les énergies renouvelables, la promotion de l'efficacité énergétique et la protection de la biodiversité.

La mise en œuvre du Green Deal européen repose sur plusieurs initiatives et politiques concrètes, telles que **le paquet législatif "Fit for 55", qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'UE d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990.** Ce paquet comprend des mesures visant à renforcer le système d'échange de quotas d'émission de l'UE, à promouvoir la transition vers une mobilité propre, à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et à favoriser le déploiement des énergies renouvelables.

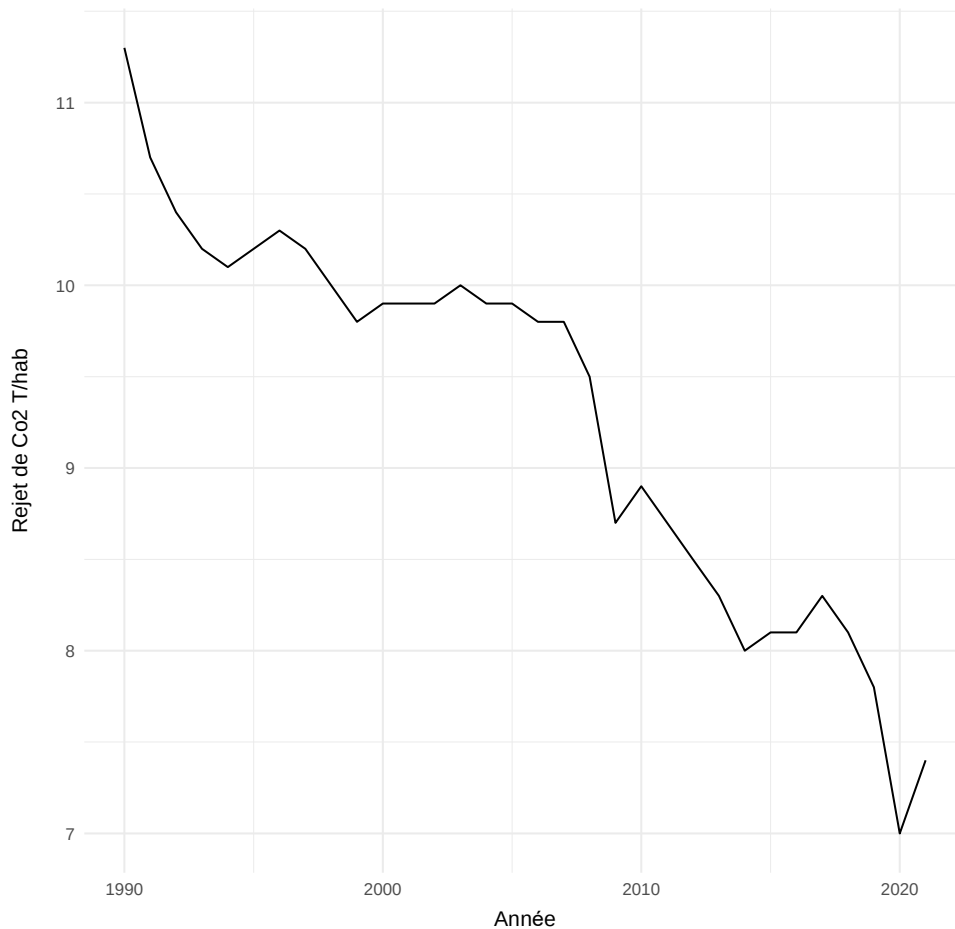


Figure 6 - Rejet de CO2 en T/hab des pays de l'Union Européenne - Source : Eurostat

La figure 1 tend à montrer que **cette stratégie de réduction des rejets de CO2 au sein de l'Union Européenne est entièrement d'actualité et se fonde dans des décennies d'actions pour le climat**. Seule ombre au tableau, la remontée des rejets liés à la reprise d'activité post-COVID amène une anomalie statistique devant ramener les rejets à la baisse par la suite notamment grâce au Green Deal Européen. **Il faut souligner que l'Europe est dans sa trajectoire pour le climat les seules années des confinements et de restrictions du commerce international et des déplacements**. Cela pose la question : est-ce que les Européens sont prêts à atteindre à ces prix les objectifs de la politique environnementale de von der Leyen.

A l'heure actuelle le Green Deal est complexe à mettre en œuvre. En effet, même si la coopération européenne en matière de transition écologique bat son plein, le déploiement opération du plan de la Commission Européenne reste complexe. Bien que le Green Deal soit intégré dans le plan de relance

Next Generation EU et donc dans le cadre financier pluriannuel, il reste désormais à suivre son évolution concrète.

POLITIQUE ENERGETIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

L'Union Européenne est **l'un des plus gros promoteurs de l'utilisation des énergies renouvelables dans les mix énergétiques** afin de sortir des énergies thermiques non-produites sur le Vieux-Continent. En effet, le plan Biden a consacré le nucléaire comme énergie clé pour sa transition énergétique et écologique et la Chine ouvre massivement des centrales nucléaires. En effet, récemment encore, la Chine a ouvert sa première centrale nucléaire de 4^e génération en décembre 2023.

Or, sous l'impulsion des pays du Nord et de l'Allemagne depuis trois décennies, le renouvelables est au cœur des politiques publiques en faveur de l'énergie et le mandat de Von der Layen ne fait pas exception. En effet, l'Allemagne a fait le choix il y a quelques années de sortir définitivement du nucléaire pour privilégier un mix électrique davantage « vert ».

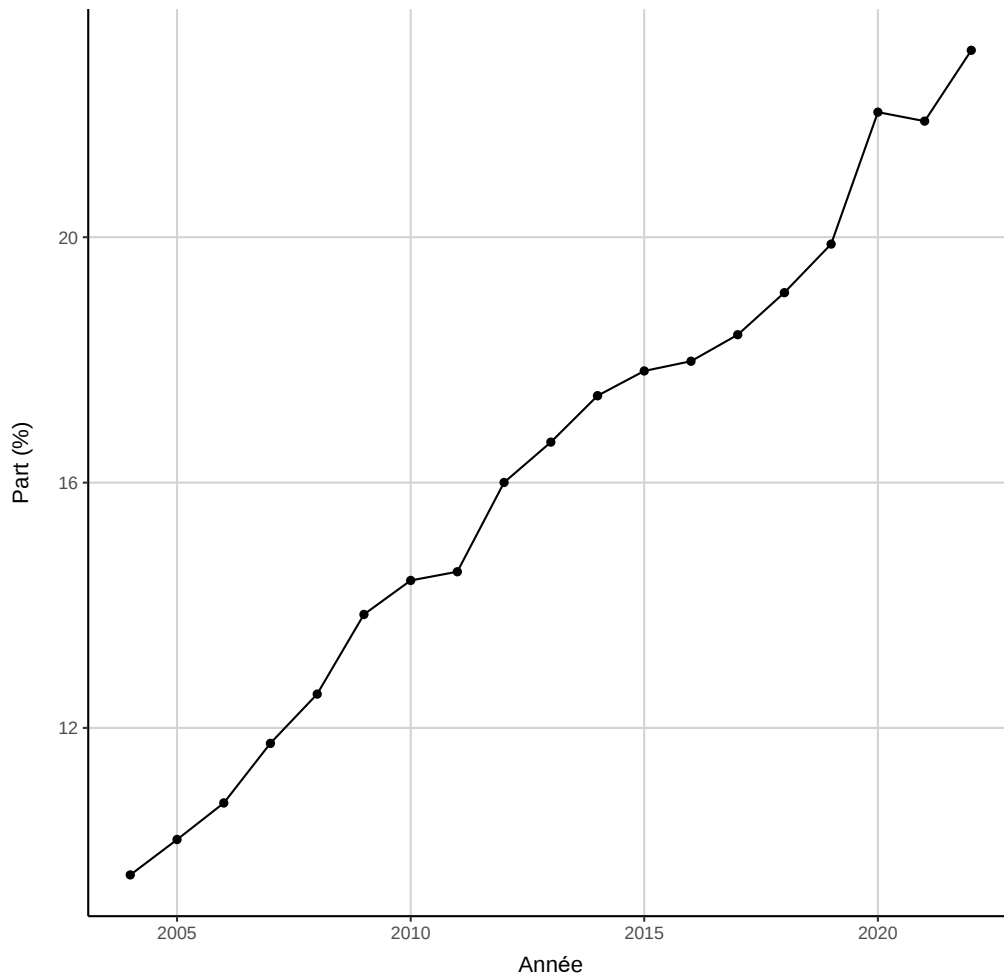


Figure 7 - Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européens - Source : Eurostat

La figure 2 met en exergue cette évolution continue de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européen au global. En effet, on retrouve **l'efficacité énergétique et la transition énergétique au cœur des programmes européens de développement** vus précédemment tels qu'Horizon Europe inclus dans le plan de relance Next Generation EU.

Cependant, **le réseau électrique européen n'est pas actuellement dans la capacité de totalement transitionner vers le renouvelable**. Il nécessitera un investissement massif de minimum 584 milliards d'euro afin de le moderniser et le rendre compatible aux nouvelles énergies selon un plan

d'action visant à faire en sorte que les réseaux électriques fonctionnent de manière plus efficace et continuent d'être déployés plus rapidement.³

Ainsi, même s'il semble clair que la politique européenne en faveur des énergies vertes et zéro carbone, il semble nécessaire d'uniformiser les actes selon les pays de l'UE.

LA STRATEGIE AUTOUR DU NUCLEAIRE

Le nucléaire est une source d'énergie controversée en Europe notamment avec le positionnement historique de l'Allemagne contre ce mode de production d'énergie. Ce désamour pour le nucléaire a été renforcé par le tsunami ayant frappé la centrale de Fukushima au Japon en mars 2011.

Même si d'un côté, il offre une production d'électricité continue et peu émettrice de CO2 une fois en fonctionnement, ce qui en fait une option attrayante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. De l'autre côté, les risques associés aux accidents nucléaires, la gestion des déchets radioactifs et les préoccupations environnementales ont suscité des débats et des oppositions considérables dans de nombreux pays européens.

Ainsi en 2022, **le débat autour du classement du nucléaire comme énergie durable au sein de l'UE fut rage avec encore une fois l'Allemagne en principal contradicteur, une position défendue par Ursula von der Leyen.** *In fine*, le nucléaire a bien été classé comme énergie durable mais ce vote laisse place à plus de questions que de réponse.

Quelle sera la stratégie de production d'électricité nucléaire de l'Europe sachant que la politique énergétique demeure une compétence des seuls Etats-membres ? L'UE est-elle capable de mettre en place une stratégie continentale de gestion des déchets ? Les pays membres sont-ils capables

³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM%3A2023%3A757%3AFIN&qid=1701167355682>

de mettre en place un investissement conséquent pour améliorer, entretenir, rouvrir voire créer un parc nucléaire ?

La France, véritable fer de lance européen sur la question du nucléaire a déjà annoncé un plan massif d'investissement vers la filière nucléaire française. Thierry Breton, commissaire européen déclarait quant à lui en 2022 qu'un **investissement de minimum 500 milliards devra être réalisé afin de moderniser le parc européen**⁴.

La question du financement ne semblant pas être prise en compte à l'échelle européenne des discussions devront avoir lieu à ce sujet auquel cas les Etats-membres devront réagir de manière indépendante à la question. A ce titre, la position de von der Leyen sur le sujet peut laisser perplexe après qu'elle est combattue la position française de défense du nucléaire.

⁴ <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/leurope-devra-investir-500-milliards-deuros-dans-le-nucleaire-dici-a-2050-1377772>

VERS UN VERDISSEMENT DE L'ECONOMIE A MARCHE FORCEE ?

La fin des moteurs thermiques en Europe à horizon 2050

Le bilan de von der Leyen sera marqué par la stratégie de sortie du moteur thermique en Europe. Cela s'illustre par une décision forte : l'interdiction de la vente de véhicules thermiques neufs en 2035 et la fin des voitures thermiques en 2050.

« Avec le vote mettant fin à la vente de voitures non zéro émission en 2035 nous prenons une décision historique qui nous mène vers une nouvelle ère, celle de la neutralité climat. C'est une victoire majeure ! »⁵

C'est ainsi que l'eurodéputé Pascal Canfin, Président de la Commission Environnement du Parlement Européen, salua le 8 juin 2022, la position du Parlement Européen relatif à la régulation des émissions de dioxyde de carbone (CO2) des voitures et camionnettes, en amont des négociations avec les États membres en vue d'entériner un accord en la matière à l'échelle de l'Union européenne.

Ayant pour objet de réduire à néant les émissions des automobiles neuves à l'horizon 2035, **cette proposition devait enclencher le parcours institutionnel signant la fin de la vente comme de la production de véhicules thermiques neufs, qu'ils soient essence, diesel ou hybride, devant conduire à une interdiction générale dès 2050.** Politique à court et moyen termes, cette disparition programmée s'inscrit dans le paquet « Ajustement à l'objectif 55 », présenté par la Commission européenne le 14 juillet 2021 ayant pour finalité la réduction de la zone couverte par l'Union européenne de 55% de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Réalisant l'exégèse du règlement relatif aux réductions annuelles contraignantes des émissions à gaz à effet de serre par les États membres de 2021 à 2030 du 30 mai 2018⁶, les Conseils européen et de l'Union

⁵ X, 8 juin 2022

⁶ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32018R0842>

européenne justifiaient cette démarche sur la base du constat que « *les voitures et les camionnettes représentent 15 % du total des émissions de dioxyde de carbone de l'UE [...]* » justifiant que « *le règlement [introduise] des objectifs de réduction progressive des émissions, à l'échelle de l'UE, pour les voitures et les camionnettes à l'horizon 2030 et au-delà, y compris un objectif de réduction de 100 % à l'horizon 2035 pour les voitures et camionnettes neuves* »⁷.

Confirmant cette démarche ambitieuse, le Parlement européen vota de manière définitive ces objectifs le 14 février 2023. Une décision qui fut néanmoins tempérée par une nouvelle position présentée par l'Allemagne, ayant obtenu des aménagements spécifiques autorisant, après 2035, le recours à des carburants synthétiques pour les véhicules thermiques, jusqu'à leur disparition définitive, la durée de vie d'un véhicule thermique étant estimée à quinze ans. Cette réglementation, présentée comme une révolution écologique, trouve ses racines au sein de l'Accord de Paris de 2016 et son objectif général de maintenir l'élévation de la température de la planète en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Néanmoins, cela a des implications économiques et sociales tout **en dégageant les conséquences au titre de la souveraineté industrielle de la France tout comme des autres États membres de l'Union européenne mais aussi stratégiques et diplomatiques à l'échelle mondiale.**

Seulement, il est suicidaire de se fixer de telles contraintes réglementaires sans avoir les capacités de les atteindre. La compétition mondiale a ardemment repris depuis la crise sanitaire, notamment sur les voitures électriques. Cela s'illustre par deux dynamiques : **la politique de Joe Biden (plan Build Back Better + IRA) montre que le virage protectionniste de Donald Trump n'est pas une parenthèse, mais une nouvelle donne commerciale.** Face à cela, une seconde dynamique s'observe. La Chine reporte une partie de son plan de développement de la voiture électrique, à savoir l'abandon des subventions à l'achat et de la protection des constructeurs automobiles. En effet, **Xi Jinping a maintenu son dispositif**

⁷ <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/green-deal/fit-for-55-the-eu-plan-for-green-transition>

global de soutien aux voitures électriques car il suppose que la guerre commerciale n'est pas encore gagnée face aux Etats-Unis. Ainsi, entre l'établissement du prochain plan quinquennal de Xi Jinping et le prochain mandat présidentiel américain, **il s'ouvre 5 années d'ici 2029, où la compétition sur la voiture électrique sera acharnée face à laquelle l'Europe sera démunie au regard de ses faiblesses industrielles.**

En effet, l'Europe ne produit que 300 000 batteries électriques par an contre 3 à 4 fois plus pour la Chine. L'Europe vise à atteindre en 2030 le niveau de batteries électriques produites en Chine actuellement, alors que Xi Jinping prolonge ses investissements dans ce secteur stratégique.

Vers la mise en œuvre de l'économie circulaire en Europe ?

Sous la présidence d'Ursula von der Leyen, l'Union européenne s'est également engagée à **promouvoir une économie circulaire et à lutter contre la pollution plastique.** Dans ce cadre, la Commission européenne a présenté une nouvelle stratégie en matière de plastiques durables, visant à réduire la consommation de plastique à usage unique, à encourager le recyclage et à promouvoir l'utilisation de plastiques recyclés.

L'objectif affiché est ainsi de sortir de la société du plastique à usage unique d'ici 2040.

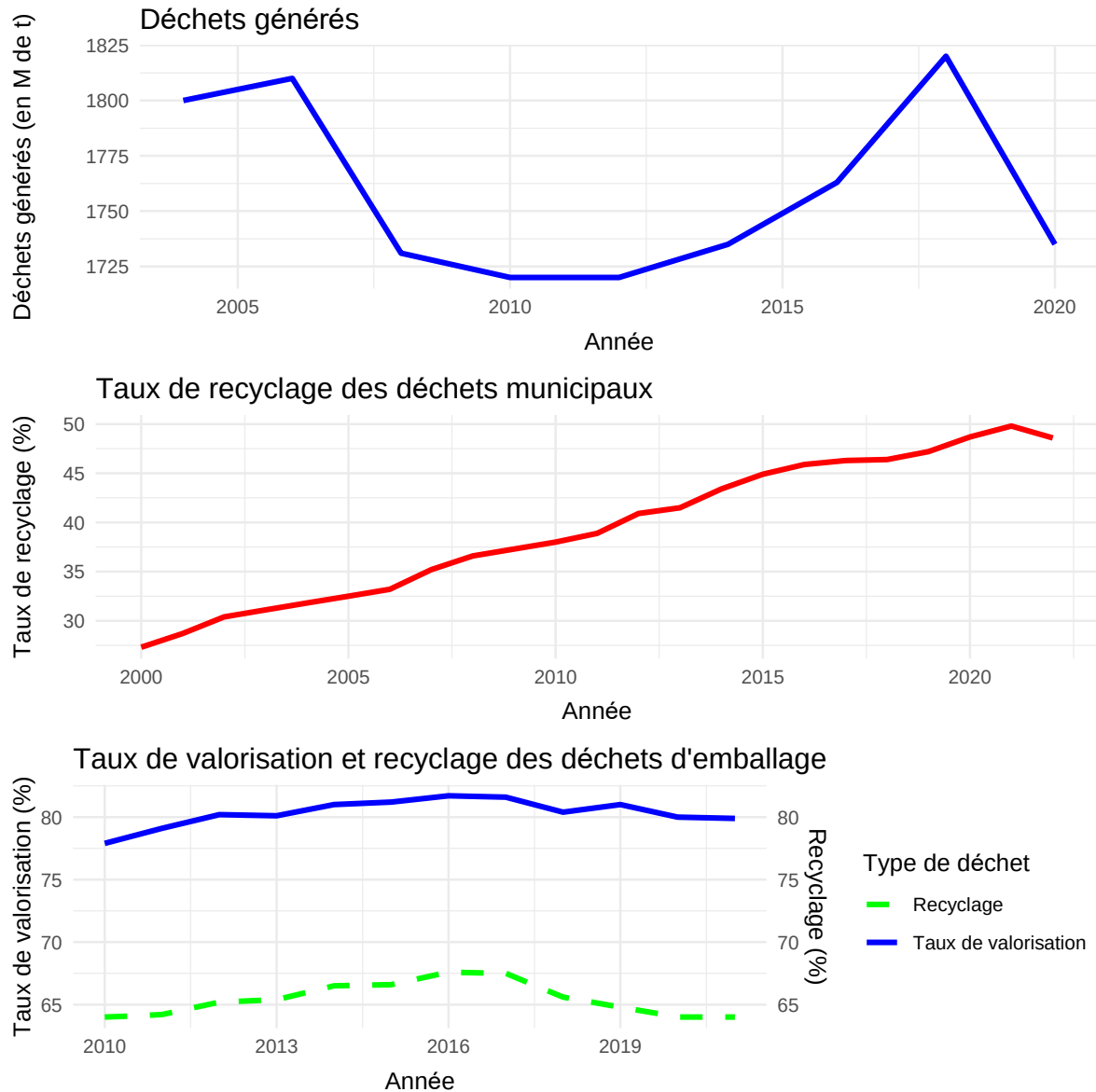


Figure 8 - Statistiques liées aux déchets dans l'UE - Source : Eurostat

La figure 3 montre **la tendance européenne vis-à-vis des déchets et notamment de leur traitement**. Ainsi l'on peut voir que la valorisation des déchets d'emballage est à un seuil très positif (> 80 %) là où le recyclage est lui bien trop faible (< 65%).

La stratégie en matière de plastiques durables de l'Union européenne, promue sous la présidence d'Ursula von der Leyen, **visé à répondre aux défis posés par la pollution plastique et à favoriser une gestion plus durable des plastiques tout au long de leur cycle de vie**.

Cette stratégie repose sur trois clés :

- **Réduction de la consommation de plastique à usage unique** : La Commission européenne s'est engagée à réduire la consommation de plastique à usage unique en interdisant certains produits en plastique jetable, tels que les couverts, les assiettes, les pailles et les cotons-tiges. Cette interdiction vise à encourager l'utilisation d'alternatives durables et réutilisables, contribuant ainsi à réduire la production de déchets plastiques.

- **Promotion du recyclage** : il est aussi prévu de promouvoir le recyclage des plastiques afin de réduire la dépendance à l'égard des matières premières vierges et de limiter l'accumulation de déchets plastiques dans l'environnement. Pour atteindre cet objectif, l'UE s'efforce de renforcer les infrastructures de collecte et de tri des déchets plastiques, ainsi que de promouvoir l'utilisation de plastiques recyclés dans la fabrication de nouveaux produits.

- **Utilisation de plastiques recyclés** : la Commission encourage également l'utilisation de plastiques recyclés dans la production de biens de consommation, de manière à favoriser une économie circulaire et à réduire la demande de plastiques vierges. Cette approche contribue à valoriser les déchets plastiques comme une ressource précieuse et à réduire leur impact sur l'environnement.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'Union européenne travaille en étroite collaboration avec les États membres, l'industrie, les organisations de la société civile et les consommateurs.

Des mesures incitatives telles que des politiques de tarification des déchets et des mesures de sensibilisation du public sont également mises en place pour encourager les comportements respectueux de l'environnement et promouvoir une transition vers une économie plus durable.

Taxation verte

L'émergence de politiques axées sur l'écologie et la durabilité a conduit à une réévaluation des sources traditionnelles de revenus fiscaux afin de les financer. En Europe, la notion de taxation verte est devenue un pilier central de cette transition, visant à encourager des comportements respectueux de l'environnement tout en générant des recettes pour financer des initiatives écologiques et climatiques.

La taxation verte **repose sur le principe fondamental de l'internalisation des externalités environnementales**, ainsi, les coûts environnementaux associés à la production et à la consommation de biens et services sont intégrés dans leurs prix. Cette approche vise à refléter les véritables coûts environnementaux des activités économiques, à décourager les comportements pouvant porter préjudice à l'environnement et à encourager l'adoption de pratiques plus favorables à la transition écologique.

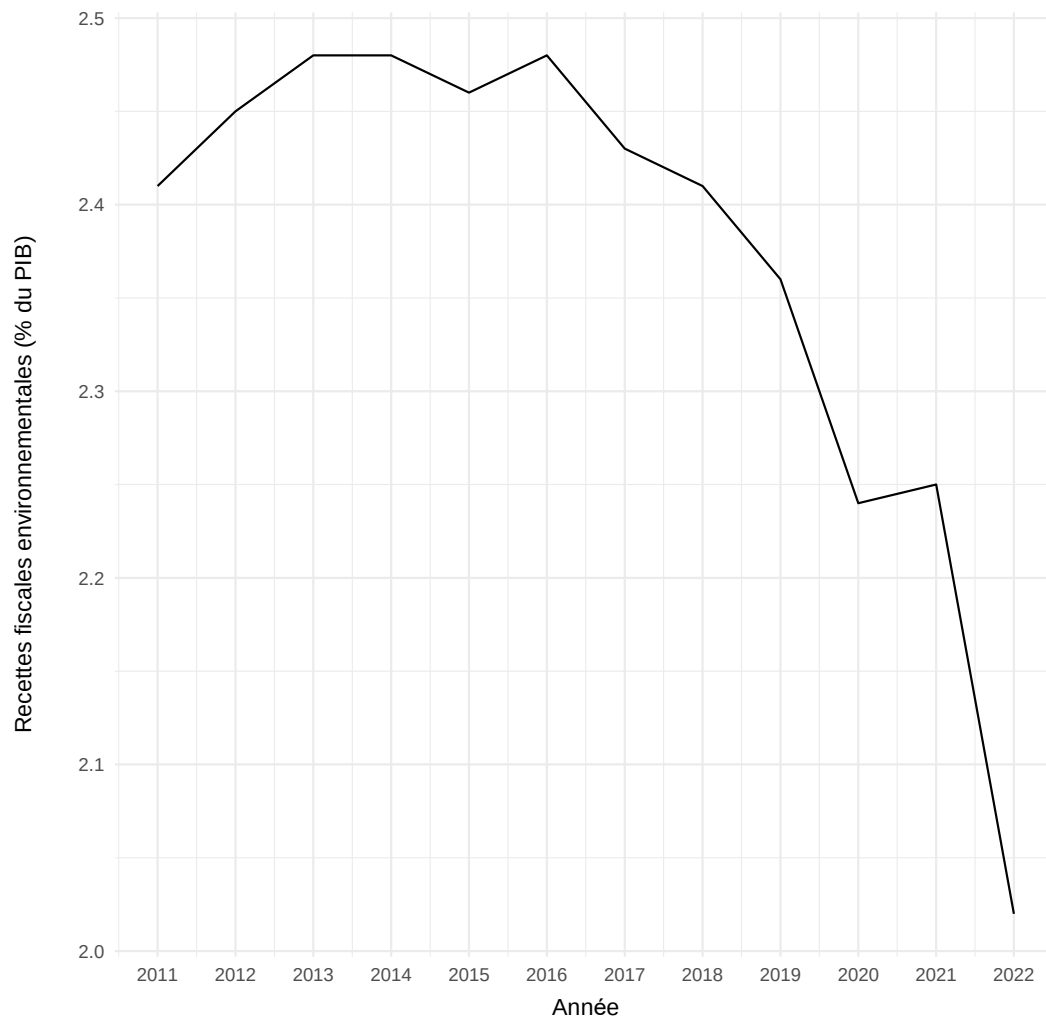


Figure 9 - Recettes fiscales environnementales en % de PIB - Source : Eurostat

La figure 4 montre cependant une baisse dans les recettes fiscales liées à l'environnement. **Cette baisse pouvant s'expliquer par une croissance des PIB de l'UE sans pour autant augmenter le montant de l'imposition lié à l'environnement.** Le futur de la taxation européenne devra être réfléchi afin de déterminer si une politique pénaliste de par la taxation est efficace ou s'il ne serait pas plus judicieux de préférer des investissements ciblés.

BILAN SOCIAL ET MIGRATOIRE : UNE COMMISSAIRE LOIN DES PREOCCUPATIONS DES PEUPLES

Les peuples européens se démarquent par deux demandes de protection : celle de l'art de vie des Européens et celle des frontières face à la crise migratoire. La tonalité des campagnes des élections européennes dans tous les pays européens vérifie à nouveau cela.

Au niveau européen, cela se traduit par deux grandes politiques communautaires : la cohésion sociale et la politique migratoire. Sur ces deux aspects, le bilan de von der Leyen n'a pas été à la hauteur des aspirations des Européens. L'Europe de von der Leyen a cherché à privilégier l'assistance en période de crises aux réformes structurelles.

DE TIMIDES INITIATIVES POUR RENFORCER LA COHESION SOCIALE EN EUROPE

Le mandat exécutif d'Ursula von der Leyen, dans le contexte de différentes crises traversées, est à **l'origine de politiques sociales largement soutenues par la gauche, telles que le plan de 100 milliards d'euros pour soutenir l'emploi pendant la pandémie**, de nouvelles règles pour améliorer les conditions des travailleurs des plateformes numériques ou encore de nouvelles normes pour garantir des salaires minimums adéquats homogénéisés.

100 milliards d'euros pour soutenir l'emploi

La pandémie du Covid-19 a créé des difficultés économiques, sociales et d'emploi pour une grande partie des secteurs économiques et dans tous les pays. Cette situation a été atténuée par des prêts accordés aux États membres de l'UE pour des programmes de maintien de l'emploi dans le

cadre d'initiatives telles que SURE et le plan d'action relatif au pilier des droits sociaux.

Pendant la pandémie, les gouvernements de l'UE ont pris en charge les salaires des employés pour permettre aux entreprises de conserver leurs employés. Ces plans d'urgence pour le maintien de l'emploi, souvent classés sous le nom de plans de chômage partiel, ont permis à des millions de travailleurs de conserver leurs emplois en Europe. L'initiative SURE - *Support to mitigate Unemployment Risks in an Emergency* - de l'UE a fourni jusqu'à 100 milliards d'euros de prêts aux États membres pour soutenir ces plans, agissant comme une deuxième ligne de défense face à la crise économique. On estime que SURE a soutenu entre 25 et 30 millions de personnes en 2020 et qu'entre 1,5 et 2,5 millions d'entreprises en ont bénéficié⁸.

L'objectif affiché de l'Union européenne à la suite de la pandémie est la cible d'une "Europe sociale forte". Son plan d'action relatif au pilier des droits sociaux fixe trois objectifs à atteindre d'ici à 2030 :

- Au moins 78 % des adultes devraient avoir un emploi ;
- Au moins 60 % devraient participer à une formation chaque année ;
- Le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale devrait être réduit d'au moins 15 millions.

Dans ce contexte, l'UE a défini des mesures pour aider les États membres à maintenir et à créer des emplois au sortir de la crise de la Covid-19. L'objectif est d'assurer la résilience de leurs économies et de faire en sorte que la reprise soit équitable pour tous.

Le programme EASE (soutien actif et efficace à l'emploi) de la Commission européenne définit une approche stratégique pour la transition de l'Europe vers les programmes d'urgence de maintien de l'emploi. Il recommande aux pays de l'UE de créer de nouveaux emplois en soutenant les entrepreneurs et en formant les personnes à de nouvelles compétences pour qu'elles puissent trouver un emploi dans des secteurs en

⁸ Vie Publique, [Fonds européen "Sure" : 14 milliards d'euros versés à 9 pays pour soutenir l'emploi](#)

pleine croissance, tels que les secteurs verts et numériques. Il recommande également des mesures d'incitation à l'embauche pour les entreprises. Pour contribuer à ce financement, des fonds sont disponibles au titre de la facilité de redressement et de résilience de l'UE (RRF), qui est au cœur du plan de redressement de l'UE de 750 milliards d'euros pour la prochaine génération. Une aide financière est également disponible au titre du Fonds social européen Plus (FSE+), du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Fonds de transition juste et du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM).

A titre d'exemple, le programme de politique sociale européenne représente un budget alloué à la France de près de 7 milliards d'euros⁹ de FEDER et FSE+ pour financer l'éducation, la formation et l'insertion sur la période 2021 - 2027, avec les objectifs suivants :

- *Améliorer l'accès à l'emploi et l'insertion socio-professionnelle ;*
- *Lutter contre les inégalités sociales ;*
- *Améliorer les compétences et l'accès à la formation professionnelle, le système éducatif ;*
- *Améliorer l'accès aux soins et le système de santé ;*
- *Réduire les inégalités territoriales en matière d'accès aux infrastructures sociales, d'éducation et de formation, de santé ;*
- *Renouer avec l'activité des secteurs de la culture et du tourisme.*

Des salaires minimums réglementés en Europe

L'UE a adopté à l'été 2022 une nouvelle directive visant à promouvoir des salaires minimums légaux adéquats dans les 27 États membres. Mais les nouveaux niveaux ne seront pas les mêmes dans chaque pays, et les mêmes règles ne s'appliqueront pas exactement.

La nouvelle directive vise à garantir que le salaire minimum national de chaque pays est adéquat. Cependant, au début de l'année 2023, cinq États membres que sont le Danemark, l'Italie, l'Autriche, la Finlande et la Suède

⁹ https://www.europe-en-france.gouv.fr/sites/default/files/fiche_europe_plus_sociale.pdf

n'ont pas de salaire minimum national. **Dans ces pays, le salaire minimum est protégé exclusivement par des conventions collectives négociées avec les syndicats.** Ces pays ne seront pas obligés d'introduire les nouvelles règles. En revanche, il leur sera demandé de faire rapport sur les taux de rémunération les plus bas fixés par ces conventions collectives et sur les salaires de ceux qui ne sont pas couverts par ces conventions. La Commission analysera ces données et fera rapport au Conseil et au Parlement européen. Sur les sept pays candidats potentiels, cinq disposent d'un salaire minimum national (Monténégro, Macédoine du Nord, Albanie, Serbie et Turquie), tandis que deux n'en ont pas (Bosnie-et-Herzégovine, Kosovo).

Pour autant, **les salaires minimums mensuels varient considérablement d'un État membre à l'autre.** Par exemple, le salaire minimum est de 2387 euros au Luxembourg, de 1981 euros en Allemagne, de 620 euros en Lettonie et de 399 euros en Bulgarie.

Salaire minimum national inférieur à 1 000€	Salaire minimum national compris entre 1000 et 1 500€	Salaire minimum national supérieur à 1 500€
Chypre ; Portugal ; Malte ; Lituanie ; Grèce ; Pologne ; Estonie, Tchéquie, Slovaquie ; Croatie ; Lettonie ; Roumanie ; Hongrie ; Bulgarie.	Slovénie ; Espagne.	Luxembourg ; Allemagne ; Belgique ; Pays-Bas ; Irlande ; France.

Cependant, lorsque le coût de la vie est pris en considération, les disparités sont moins importantes. Avec une norme de référence de 1 000 en parité de pouvoir d'achat, les minima nationaux varient de 717 Standard de Pouvoir d'Achat (SPA) en Bulgarie à 1 843 SPA en Allemagne.

Salaire minimum inférieur à 1 000 SPA	Salaire minimum supérieur à 1 000 SPA
Portugal ; Croatie ; Malte ; Hongrie ; Tchéquie ; Grèce ; Estonie ; Slovaquie ; Lettonie ; Bulgarie.	Allemagne ; Luxembourg ; Belgique ; Pays-Bas ; France ; Slovénie ; Irlande ; Pologne ; Espagne ; Lituanie ; Roumanie ; Chypre.

Afin de tenir compte des circonstances différentes de chaque pays, la détermination du niveau du salaire minimum restera une compétence nationale. Toutefois, il devra être fixé en fonction de certains paramètres.

Les États membres devront garantir que leurs salaires minimums nationaux permettent aux travailleurs de mener une vie décente, en tenant compte du coût de la vie et de niveaux de rémunération. Pour l'évaluation de l'adéquation de leurs salaires minima légaux existants, les États membres peuvent soit : **établir un panier de biens et de services à prix réels ou ; fixer le minimum à au moins 60 % du salaire médian brut et 50 % du salaire moyen brut.**

Par ailleurs, certaines études européennes ont montré que les pays où la couverture de la négociation collective est élevée ont tendance à avoir une proportion plus faible de travailleurs à bas salaires et des salaires minimums plus élevés que ceux où la couverture de la négociation collective est faible. La réglementation négociée vise donc également à étendre cette pratique. **Dans les pays où moins de 80 % des travailleurs sont couverts par la négociation collective, les États membres - avec la participation des partenaires sociaux - devront établir un plan d'action pour accroître la couverture.** L'ensemble de la directive devra être transposée dans le droit national d'ici octobre 2024.

Une directive européenne pour de nouvelles règles sur les travailleurs "ubérisés"

Le travail sur plateforme, c'est-à-dire le travail effectué par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne, est devenu un mode de travail bien établi, mais il n'y avait jusqu'à peu que très peu de tentatives pour le réglementer. Pourtant, près de 30 millions de travailleurs sont concernés par cette économie parallèle en Europe, ils conduisent et livrent pour des entreprises telles qu'Uber et Just Eat. C'était le sens de la directive sur le travail sur plateforme numérique portée par l'Union européenne et Ursula von der Leyen, destinée à améliorer le statut et les conditions d'emploi de

ces travailleurs. Le 15 février 2024, après un lobbying intensif de l'industrie en question, l'adoption de la directive a finalement connu un coup d'arrêt à la suite du veto et à l'abstention de l'Allemagne, de la Grèce, de la France et de l'Estonie.

Pour contexte, pendant la pandémie, **les revenus des entreprises de ces plateformes numériques ont explosé, tandis que les chauffeurs et les cyclistes qui risquent leur santé pour livrer les marchandises sont restés des entrepreneurs avec des droits de chefs d'entreprises et non d'employés**. Ces entreprises s'accrochent obstinément à l'idée que leurs travailleurs étaient des indépendants. **La pandémie a rendu l'opinion publique plus sensible aux efforts des travailleurs de première ligne faiblement rémunérés** et a coïncidé avec une série de défaites juridiques cinglantes pour les entreprises de plateformes numériques sur la question des droits des travailleurs.

En septembre 2020, une décision historique de la Cour suprême espagnole a statué¹⁰ que le géant espagnol de la livraison de nourriture Glovo "*n'était pas un simple intermédiaire*" entre ses clients et les restaurants, mais un véritable employeur. Cette décision a été suivie par un arrêt de la Cour suprême du Royaume-Uni en 2021, qui a conclu que, compte tenu de "*la position de subordination et de dépendance des chauffeurs à l'égard d'Uber*", ils devaient être considérés comme des travailleurs salariés. Plus tard dans la même année, un tribunal néerlandais a également qualifié les chauffeurs Uber de salariés.

L'Espagne a été le premier pays à mettre en pratique la décision de sa cour suprême en introduisant la loi dite "des cavaliers", qui reconnaît les travailleurs des plateformes comme des employés salariés, étendant automatiquement l'éventail des protections sociales et des avantages que leurs entreprises doivent fournir. En février 2023, le Parlement européen a voté l'adoption d'une directive sur le travail sur plateforme proposée par la Commission européenne d'Ursula von der Leyen, basée sur le modèle

¹⁰ <https://www.reuters.com/article/idUSKCN26E2NQ/>

espagnol. Mais cette tentative de législation a fait l'objet d'une résistance véhémente des acteurs de la filière.

À la perspective d'une législation à l'échelle de l'UE qui pourrait coûter des milliards d'euros aux 600 entreprises de plates-formes numériques qui y opèrent, le secteur a engagé une vaste et agressive campagne de lobbying. Afin de contrecarrer les progrès de la directive sur les plateformes de travail, les plus grandes entreprises du secteur contactaient directement chaque député européen et inondaient la station de métro du quartier européen de Bruxelles d'affiches publicitaires. Les efforts de lobbying ont également été dirigés vers les gouvernements nationaux dans les pays où ces entreprises sont particulièrement bien implantées. Ce n'est pas une coïncidence si la France et l'Estonie font partie des quatre pays qui ont finalement fait échouer la directive : Emmanuel Macron est connu pour avoir facilité l'entrée d'Uber¹¹ sur le marché français alors qu'il était ministre de l'économie entre 2014 à 2016, tandis que l'Estonie abrite *Bolt*, l'une des startups de covoiturage à la croissance la plus rapide de l'UE¹², l'Estonie proposant notamment une politique fiscale très agressive et attractive en faveur des entreprises du numérique.

Après plusieurs semaines de négociations politiques, **une nouvelle version de la directive, largement remaniée par rapport à la proposition initiale, a finalement été adoptée en mars.** L'élément clé de la directive voulue par Ursula von der Leyen, qui établissait des normes européennes basées sur cinq critères clés pour déterminer si une entreprise de plateforme numérique est un employeur, a été complètement supprimé. Au lieu de cela, la législation nationale, les conventions collectives et la jurisprudence nationale détermineront désormais si un travailleur de ce type de plateforme est un employé, maintenant, essentiellement, le statu quo d'avant que la Commission européenne n'aborde la question pour la première fois qu'en 2021.

¹¹ <https://www.euronews.com/2023/07/18/a-privileged-relationship-with-president-emmanuel-macron-helped-establish-uber-in-france>

¹² <https://www.eu-startups.com/2020/05/estonian-based-bolt-raises-e100-million-to-grow-its-transport-and-food-delivery-app-in-europe-and-africa/>

Il s'agit d'une défaite majeure pour la Commission européenne et sa volonté d'interventionnisme et d'harmonisation sociale et économique toujours plus poussée, et traduit par ailleurs également une forme cruelle d'inefficacité et d'impuissance pour Ursula von der Leyen.

GESTION DE LA CRISE MIGRATOIRE

Depuis son entrée en fonction en décembre 2019, Ursula von der Leyen a été confrontée à des flux migratoires soutenus. Il faut rappeler que la crise migratoire de 2015 est encore présente dans tous les esprits, notamment avec la décision de l'Allemagne d'accueillir 1,5 million d'individus en provenance des zones de conflit du Moyen-Orient et de l'Afrique de l'Est.

Pour y répondre, des politiques structurelles doivent être entreprises. C'est pourquoi, **elle a introduit le Pacte sur l'Asile et la Migration en septembre 2020**, qui vise à redistribuer les responsabilités entre les États membres. Cependant, ce pacte a rencontré une opposition marquée, exposant des clivages politiques et nationaux au sein de l'Union. Par ailleurs, von der Leyen a aussi cherché à renforcer la coopération avec les pays tiers, comme en témoigne l'accord signé avec la Tunisie en 2023 pour gérer l'origine et les points de passage de l'afflux migratoire. Ces initiatives montrent son approche globale pour aborder les causes et les conséquences de l'immigration de masse que subit l'Europe, mais restent controversées quant à leur efficacité et leur mise en œuvre.

En effet, **après 2015, l'Europe doit affronter une nouvelle crise migratoire**. L'île de Lampedusa et ses 6 500 habitants compte désormais plus de migrants que d'habitants, soit 20 fois les capacités de son centre d'accueil. Seulement, la crise migratoire est devant nous. D'un côté, **la population africaine devrait doubler d'ici 2050 pour atteindre 2 milliards de personnes, soit 4 Africains pour 1 Européen contre 4 Européens pour 1 Africain en 1900**. Cette explosion démographique accroît la pauvreté en raison d'un marché du travail peu favorable à l'insertion des jeunes. En effet,

le taux de chômage des jeunes en Afrique se situe en moyenne autour de 20%, selon l'Organisation internationale du Travail, ce qui alimentera davantage de flux migratoires puisque plus de 50% de la population africaine sera jeune. **De l'autre côté, les États africains protègent moins bien leurs frontières.** En effet, les déstabilisations politiques et sécuritaires affaiblissent les États-nations, en Afrique subsaharienne avec les coups d'État comme au Mali ou au Niger ainsi qu'en Afrique du Nord avec les difficultés de la reconstruction libyenne ou l'instabilité politique tunisienne.

Le contexte migratoire et politique en Europe

Au sein de l'Union européenne, sous le mandat d'Ursula von der Leyen, le nombre de demandeurs d'asile ne cesse d'augmenter à intervalles réguliers, atteignant des sommets mensuels inégalés depuis la crise migratoire de 2015.

Tout d'abord, après une parenthèse de fermeture des frontières européennes pour lutter contre la pandémie, les vagues migratoires ont repris. D'une part, **le flux de migrants progresse chaque année. En effet, près de 330 000 migrants sont entrés illégalement sur le sol européen en 2022, alors qu'ils n'étaient que 130 000 en 2019 selon Frontex.** D'autre part, le stock de migrants dans les pays de transit (Libye, Tunisie, Maroc) ne fait qu'augmenter puisqu'il y a désormais plus de 600 000 migrants en Libye selon l'Organisation Internationale pour les Migrations et près de 200 000 en Tunisie et au Maroc selon les autorités locales. Il s'agit d'autant de personnes qui attendent leur départ vers l'Europe.

De plus, sur l'immigration dite légale, **les systèmes de traitement des demandes d'asile sont mis à rude épreuve au sein de toute l'Europe occidentale.** Au cours des deux dernières années, les pays de l'UE+ ont enregistré un total de demandes d'asile supérieur à 100 000 demandes lors de très nombreux mois. Cette intensification a eu lieu au cours des automnes 2022 et 2023, et a été particulièrement marquée en octobre 2023, lorsque 123 000 demandes ont été déposées. A la fin de l'année 2023, plus de

1,1 million de demandes avaient été déposées dans l'UE+, soit une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente, et la plus importante depuis sept ans¹³. Outre ces nouvelles demandes d'asile, **en février 2024, environ 4,4 millions de personnes déplacées en provenance d'Ukraine bénéficiaient d'une protection temporaire**¹⁴, ajoutant ainsi un poids supplémentaire au décompte européen global des immigrés en demandes de protections.

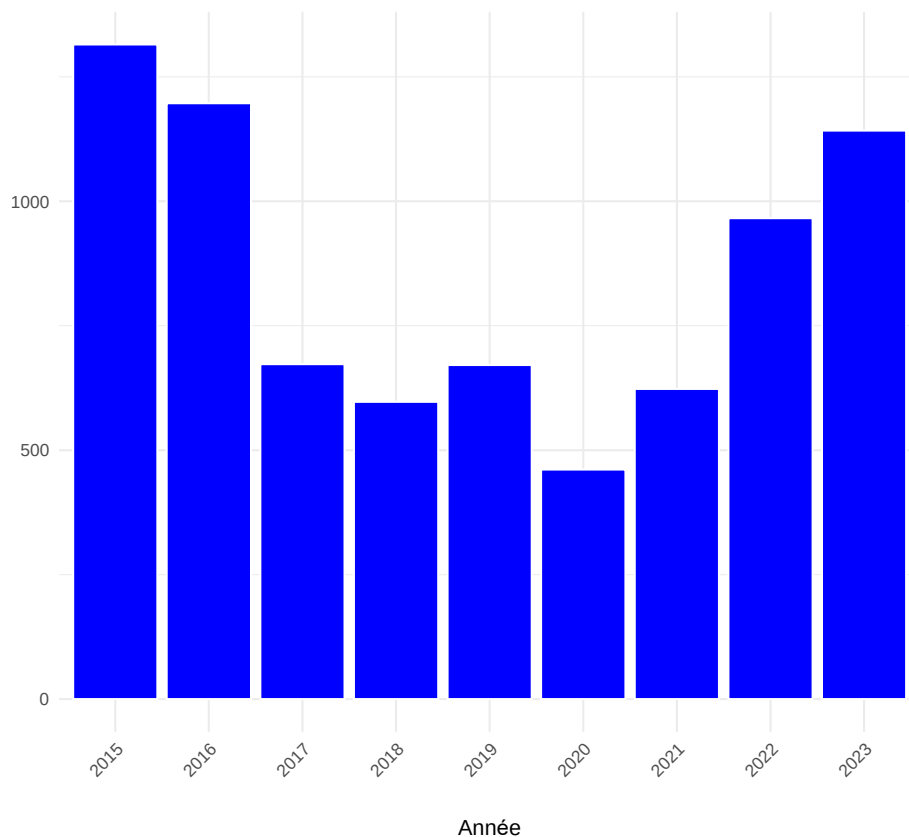


Figure 10 - Les demandes d'asile auprès de l'Union Européenne - Sources : Les Echos / Agence de l'Union Européenne pour l'asile

Dans le même temps, et particulièrement depuis 2015, le paysage politique change. Les lois deviennent plus restrictives en termes d'immigration dans un nombre grandissant de pays européens sous l'impulsion, à défaut la pression, des divers partis nationalistes qui gagnent en popularité. Le Danemark par exemple, culturellement et historiquement

¹³ [EUAA Early Warning and Preparedness System \(EPS\)](#), en date du 2 avril 2024

¹⁴ [Voices in Europe: Experiences, hopes and aspirations of forcibly displaced persons from Ukraine](#), mars 2024

ouvert et traditionnellement une destination populaire pour les demandeurs d'asile, s'est doté d'une politique d'asile zéro pour enrayer la subversion migratoire subie. Alors que la population immigrée représentait seulement 3,1% de la population totale en 1984, cette proportion s'élève à près de 16% en 2024. **Le pays s'adapte depuis aux réalités de son temps et le nombre de demandes d'asiles a été divisé par plus de 10 en à peine 6 ans, passant de 21 315 en 2015 à 2 999 en 2021¹⁵.** Or, après un sursis d'entrées sur le territoire européen en raison de la fermeture des frontières pendant la crise du covid, le ressentiment anti-immigrés émerge à nouveau sur tout le continent depuis le retour aux vagues migratoires successives subies par les gouvernements occidentaux. Malgré des années d'efforts, les nombreuses tentatives d'élaboration d'une réponse unifiée de l'UE ont largement échoué. Les pays du Nord et de l'Ouest s'inquiètent des mouvements de migrants à partir des États du Sud où ils arrivent, tandis que les pays méditerranéens insistent sur un système obligatoire de redistribution des demandeurs d'asile qui débarquent sur leurs côtes.

¹⁵ [Statistics Denmark](#), en date du 22 avril 2024

Un accord d'un milliard d'euros avec la Tunisie pour endiguer l'immigration clandestine

En juillet 2023, **sous l'impulsion d'Ursula von der Leyen, l'UE a signé un accord d'un milliard d'euros avec la Tunisie pour endiguer l'immigration irrégulière.** La Présidente de la Commission européenne a alors largement salué l'accord conclu avec la Tunisie, comprenant des mesures significatives visant à endiguer les migrations irrégulières meurtrières à travers la Méditerranée, comme un investissement dans la prospérité et la stabilité partagées. Le partenariat avec la Tunisie sur l'immigration intervenait quelques jours après que le président du pays, Kais SAIED, avait révélé l'ampleur du trafic d'êtres humains dans son pays, avec des fonctionnaires révélant qu'il représentait environ 900 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 en transferts de fonds de l'Afrique subsaharienne.

Le controversé accord de von der Leyen, au vu de l'historique douteux de ce pays nord-africain en matière de respect des droits humains, a été dévoilé en Tunisie en compagnie des premiers ministres italien et néerlandais, tandis que le Président Saied accusait les organisations humanitaires de répandre de fausses informations sur la Tunisie au lieu de concentrer leurs efforts sur les gangs criminels à l'origine de ce commerce humain meurtrier. En effet, **des milliers de personnes sans papiers se dirigeaient alors de plus en plus vers la ville côtière de Sfax, deuxième ville du pays, dans le but de partir pour l'Europe à bord d'embarcations gérées par des trafiquants d'êtres humains,** ce qui a entraîné une crise migratoire difficile à contenir pour la Tunisie. Les gardes-frontières libyens ont secouru des dizaines de personnes qui, selon eux, avaient été abandonnées dans le désert par les autorités tunisiennes, sans eau, sans nourriture et sans abri. Des centaines de personnes originaires de différents pays d'Afrique subsaharienne ont été emmenées de force dans le désert et dans des zones hostiles aux frontières de la Libye et de l'Algérie, à la suite de troubles raciaux survenus début juillet 2023 à Sfax. Les migrants étaient visiblement épuisés et déshydratés, assis ou allongés sur le sable et utilisant

des arbustes pour tenter de se protéger de la chaleur torride de l'été qui dépassait les 40°C.

Mark Rutte, le premier ministre néerlandais, a déclaré que l'accord viserait à empêcher les personnes de faire le voyage dangereux et souvent mortel à travers les mers vers l'Italie et à perturber le modèle commercial des passeurs. Il s'agit notamment de reprendre les négociations entre l'UE et la Tunisie et permettre aux étudiants tunisiens d'accéder au programme d'échange Erasmus. **L'enveloppe d'un milliard d'euros prévoit notamment le renforcement des efforts pour lutter contre les bandes criminelles impliquées dans la traite et le trafic d'êtres humains.** Giorgia Meloni, la dirigeante italienne, saluait alors l'accord avec la Tunisie comme un modèle pour de nouvelles relations avec les pays d'Afrique du Nord, ajoutant qu'elle disait cela avec *"un certain niveau de fierté mais aussi de gratitude"*. Les Africains subsahariens sans papiers en Tunisie ont reçu 3 milliards de dinars, près de 900 000 millions d'euros, en transferts de fonds de leurs pays au cours du premier semestre 2023. A titre de comparaison, ce chiffre est plus élevé que les revenus de l'industrie vitale du tourisme en Tunisie au cours de la première moitié de l'année, qui se sont élevés à 2,2 milliards de dinars. D'où la nécessité de cet accord pour rééquilibrer la balance économique et migratoire du pays et de la région, ainsi que ses conséquences pour l'Union européenne.

Le Pacte Asile et Migration est-il à la hauteur des enjeux ?

Présenté en 2020 par Ursula von der Leyen, **le projet de réforme “Pacte Asile et Migration” a fait l'objet d'intenses négociations entre les 27 États membres de l'UE**, profondément divisés sur le sujet depuis la crise des réfugiés de 2015. Finalement, les représentants des États membres et du Parlement européen sont parvenus à un accord décisif fin 2023, **adopté en avril 2024 pendant la campagne des élections européennes**. L'objectif affiché est de réformer en profondeur la politique migratoire de l'Europe, sérieusement remise en question depuis 2015. L'arrivée importante de migrants a considérablement compromis l'entente entre les pays membres, révélant ainsi les lacunes européennes en matière de politique d'asile et d'immigration, alors que l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, Frontex, a révélé que l'année 2023 a connu la plus forte augmentation d'entrées irrégulières dans l'Union européenne depuis 2016.

Activement soutenu par la France et les députés français Renew rattachés à la majorité présidentielle et soutenant Ursula von der Leyen, **ce nouveau pacte propose une refonte du règlement de Dublin, instauré en 2013 et depuis souvent critiqué**. Ce règlement impose aux pays d'accueil initiaux de l'UE, tels que l'Italie, la Grèce et Malte, de gérer les demandes d'asile, concentrant ainsi la pression migratoire sur ces États. La crise migratoire de 2015 a révélé les failles de ce système, exposant à la fois l'insuffisance des dispositifs d'asile nationaux et un manque de coopération au sein de l'Union Européenne. Les pays en première ligne se sont retrouvés submergés, incapables de traiter efficacement les trop nombreuses demandes d'asile. Depuis, les pays d'arrivée réclament un système de solidarité renforcé. À la suite de la crise migratoire, **une politique de quotas et de répartition obligatoire des réfugiés a été introduite, mais elle n'a pas produit les résultats attendus, certains pays membres tels que la Pologne et la Hongrie refusant de la mettre en œuvre**. Face à ces échecs, un nouveau pacte a été proposé pour apporter les adaptations nécessaires.

Le texte adopté prévoit notamment :

- Un examen plus rapide des demandes d'asile, y compris aux frontières de l'UE, et des retours plus efficaces ;
- L'amélioration de l'identification à l'arrivée ; des contrôles obligatoires de sécurité, de vulnérabilité et de santé pour les personnes entrant dans l'UE de manière irrégulière ;
- Que les États membres peuvent choisir d'assumer la responsabilité des demandeurs d'asile, d'apporter une contribution financière ou de fournir un soutien opérationnel ;
- Un nouveau programme volontaire de réinstallation des réfugiés en provenance de pays tiers.

Finalement, il est possible de dire que le Pacte Asile et Migration ouvre des voies intéressantes dont les Etats-membres devront se servir telles que la possibilité de sous-traiter l'asile aux pays de départ. En revanche, il apparaît clairement insuffisamment doté sur le sujet de la protection des frontières extérieures de l'Union européenne et de surcroît il ne garantit aucun soutien financier des pays du Nord aux pays du Sud pour protéger les frontières de l'Europe. Pour rappel, **l'Europe ne dépense que 3% de son budget pour la protection de ses frontières alors qu'elles n'ont jamais été à ce point menacées par les flux extérieurs.**

Ursula von der Leyen et Giorgia Meloni, une alliance de circonstances sur fond de crise migratoire

Qu'il s'agisse de l'île méditerranéenne de Lampedusa après une nouvelle arrivée massive de migrants, de la ville de Forlì dans le nord-est continental (à deux reprises) après une inondation catastrophique, ou de Rome pour le lancement d'un nouveau plan de développement pour l'Afrique, **Ursula von der Leyen s'est fréquemment rendue en Italie ces derniers mois, en amont de la campagne des élections européennes de cette année.**

En apparence, ces déplacements sont tous liés aux priorités et obligations institutionnelles de la Commission, mais ils ont également été l'occasion pour la Présidente de la Commission d'entretenir ses relations avec la Première ministre italienne Giorgia Meloni. Alors que les tractations autour

des postes clés de l'Union européenne battent leur plein, et que la coalition gouvernementale est affaiblie dans son pays, Ursula von der Leyen a conscience qu'elle aura besoin d'un large consensus parmi les dirigeants nationaux et d'un soutien ferme au Parlement européen pour obtenir un nouveau mandat de Présidente.

Meloni joue un rôle déterminant à ces deux niveaux. Elle est devenue présidente des Conservateurs et Réformistes européens (CRE), un groupe parlementaire de droite dont son parti, *Fratelli d'Italia*, est un membre influent. Elle était autrefois une fervente opposante à l'UE et elle a fait campagne pour la sortie de l'Italie de la zone euro. Mais depuis qu'elle est devenue Premier ministre en 2022, Meloni s'est retrouvée au centre de jeu politique européen - un rôle qui pourrait permettre à ses alliés de passer des slogans eurosceptiques à la mise en œuvre de politiques de droite dans l'ensemble de l'Union.

L'immigration est un sujet où **Giorgia Meloni exerce clairement une influence politique au niveau européen**. *"Nous déciderons qui entre dans l'Union européenne et dans quelles circonstances. Pas les passeurs"*, déclarait von der Leyen en septembre dernier, aux côtés de la cheffe du gouvernement italien, après avoir visité Lampedusa. Elle s'est empressée d'emprunter le discours de Meloni, évoquant l'image d'une *"forteresse européenne"*. De quoi assurément replacer l'Italie sur l'échiquier politique d'influence européen. Seulement, Meloni doit aussi composer avec ses premiers résultats migratoires notamment la régularisation de 600 000 travailleurs étrangers clandestins en 2023, l'un des plus haut niveau de régularisation de l'histoire italienne et en Europe actuellement.

PROGRAMMES SOCIAUX ET INITIATIVES EN FAVEUR DE L'EGALITE DES CHANCES

Ursula Von der Leyen et l'égalité des genres au nom de l'égalité des chances

Ursula von der Leyen ne cesse de mettre en avant ses combats en matière d'égalité entre les hommes et les femmes à l'échelle européenne. Elle se targue notamment de la directive sur les femmes dans les conseils d'administration et l'adhésion de l'UE à la convention d'Istanbul.

La directive sur les femmes dans les conseils d'administration, qui vise à accroître la diversité des sexes dans les conseils d'administration des entreprises par l'introduction d'un quota de genre contraignant est à l'image de la politique d'Ursula von der Leyen : de gauche, portée sur la communication et qui ne traite pas le problème de fond. Concrètement, **les entreprises visées devront garantir que, d'ici juillet 2026, 40 % des sièges au sein de leurs conseils d'administration non exécutifs soient attribués au genre minoritaire, souvent les femmes¹⁶, ou que 33 % de l'ensemble des postes administratifs soient occupés par ce même groupe.** En cas de non-conformité à ces directives, des mesures punitives telles que des amendes substantielles seront appliquées pour encourager le respect des exigences. Et encore faudrait-il que cette directive soit réellement mise en œuvre et appliquée par les différentes entreprises européennes. Les inégalités professionnelles entre femmes et hommes pâtissent beaucoup plus en Europe de différences culturelles et de manque d'accès à l'éducation.

L'adhésion de l'UE à la Convention d'Istanbul, qui se concentre sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, est au contraire un développement plus positif à condition que les objectifs de la convention soient bien atteints dans la pratique et que les États membres

¹⁶ [Women on boards: deal to boost gender balance in companies](#), 2022

de l'UE mettent activement en œuvre les dispositions prévues pour soutenir les victimes de violences.

Directive sur la transparence salariale

Pour progresser dans l'équité salariale entre femmes et hommes, l'Union européenne a adopté le 24 avril 2023 une directive visant à augmenter la transparence des salaires, qui devra être intégrée dans la législation nationale des États membres d'ici 2026.

La directive impose aux entreprises de révéler et de rectifier toute disparité salariale existant entre les sexes. **Les entreprises comptant plus de 100 employés devront collaborer avec les représentants du personnel pour éliminer les disparités salariales qui excèdent 5 %.** De plus, les employés auront le droit d'accéder à des informations détaillées sur les rémunérations au sein de leur entreprise, classées par genre. Ils seront également informés des critères utilisés pour fixer ces salaires et les augmentations. Les entreprises de plus de 250 salariés sont tenues de soumettre un rapport annuel sur ces données, tandis que celles comptant au moins 100 employés doivent le faire tous les trois ans.

La protection s'étend également aux candidats à l'emploi, qui pourront désormais être informés de la fourchette salariale des postes pour lesquels ils postulent, sans que les employeurs puissent leur demander leurs salaires précédents. Cette mesure vise à empêcher que l'ancien salaire des candidats ne soit utilisé comme base pour le nouveau, favorisant ainsi une rémunération plus équitable.

La lutte contre les discriminations LGBT

Au cours de son mandat, Ursula von der Leyen a fait de **la lutte contre les discriminations racistes et homophobes l'une de ses priorités** en établissant un plan stratégique d'action quinquennal pour 2020 - 2025.

Dans une enquête réalisée en 2019¹⁷, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne a constaté que la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité/l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles était en augmentation dans l'UE : 43 % des personnes LGBT ont déclaré se sentir discriminées en 2019, contre 37 % en 2012. Pour plusieurs personnes LGBT dans l'UE, notamment dans les pays de l'Est culturellement plus conservateurs, il n'est pas sûr de parler ouvertement de son orientation sexuelle sans se sentir menacé. Un grand nombre de personnes LGBT sont ainsi exposées au risque de pauvreté et d'exclusion sociale. C'est pourquoi la Commission européenne a adopté le 12 novembre 2020 la stratégie pour l'égalité des personnes LGBT 2020-2025¹⁸.

¹⁷ [The rights of LGBTI people in the European Union](#), 2021

¹⁸ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52020DC0698>

CONCLUSION : QUEL AVENIR POUR VAN DER LEYEN : COMMISSAIRE DES CRISES OU COMMISSAIRE REVOLUTIONNAIRE ?

Ursula von der Leyen n'a pas été nommée à la Commission européenne pour conduire une révolution politique en Europe. Conformément à l'esprit européen de spillover et de la construction européenne "à petits pas", l'actuelle Présidente de la Commission européenne avait pour mandat de poursuivre l'intégration politique des Etats-membre sans pour autant bousculer le Conseil européen. En effet, **son arrivée s'est faite alors que les conditions étaient favorables pour faire émerger des consensus autour de la nécessité de bâtir une Europe politique** : présidence de Donald Trump générant de l'incertitude de la part de l'allié historique américain et les négociations sur le Brexit.

Pour autant, au terme de son mandat de 5 ans, l'Europe a radicalement changé de visage. La crise sanitaire, puis la guerre en Ukraine ont contraint les leaders européens à se réinventer. D'un côté, la crise sanitaire car elle a acté le déclin de l'Europe vis à vis des pays est-asiatiques à la fois sur leur modèle économique industriel, producteur et exportateur que sur leur modèle politique privilégiant l'efficacité de l'action publique sur les valeurs. De l'autre, la guerre en Ukraine car elle a acté la nécessité, peu importe la manière, que l'Europe devienne un acteur stratégique autonome pour faire face à des puissances menaçantes qui nous considèrent faibles. Dans ces circonstances, **Ursula von der Leyen a été une Présidente de la Commission européenne des crises.**

En tant que Présidente des crises, elle a été à l'initiative, en lien avec le Conseil européen, notamment Emmanuel Macron et Angela Merkel, de très nombreux projets qui à bien des égards sont devenus des références de la construction européenne : **la mutualisation de l'achat de produits de santé lors de la crise sanitaire, les routes de la soie européennes, l'endettement commun pour financer le plan de relance Next-Generation UE.** Cela a emporté comme conséquence un renforcement politique du rôle de la

Commission européenne, au détriment du Conseil européen. Si ce dernier reste l'institution majeure du triumvirat européen, l'institution sort affaiblie du mandat d'Ursula von der Leyen.

Ursula von der Leyen a pu être la Commissaire des crises car les chefs d'Etat sont devenus faibles. Le couple franco-allemand sort fragiliser des crises : l'Allemagne de Scholtz paye le prix de ses dépendances (énergétiques à l'égard de Poutine, militaires à l'égard des Etats-Unis et commerciales à l'égard de Xi Jinping) et la France de Macron est en situation de crise et de chaos permanent avec un chef d'Etat qui ne maîtrise plus son pays. Au niveau du reste des pays européens, la situation n'est guère meilleure. En effet, la situation politique espagnole est incertaine au regard des difficultés politiques de Sanchez à rendre réelle l'alternance et la situation politique italienne de Meloni demeure précaire compte tenu de ses premiers résultats, notamment migratoires, qui ne répondent pas aux attentes de son peuple.

En revanche, si jamais dans l'histoire de la construction européenne un Président de la Commission n'a eu autant d'influence politique qu'elle, von der Leyen n'a pas révolutionné l'Europe. **Son premier mandat, indissociable des crises, ne la place pas encore dans la lignée de Jacques Delors.** En effet, venant du PPE, elle ne disposait pas suffisamment d'une majorité stable au Parlement pour faire la révolution. Les alliances de circonstances ont conduit l'Union européenne de von der Leyen à opéré de profonds revirements (politique migratoire, politique économique ou encore sur la politique énergétique). **Seulement, au regard des avancées entreprises, un deuxième mandat pourrait lui permettre de passer d'une Commissaire des crises à une Commissaire révolutionnaire et bâtisseuse.** De nombreux sujets structurants n'ont pas été abordés par la Commissaire des crises : l'élargissement de l'Europe, la gouvernance des institutions européennes, la ligne politique et le projet pour les Européens, la politique étrangère notamment la ligne face à la Chine et les Etats-Unis ou encore l'harmonisation sociale et fiscale pour créer un espace de prospérité viable.

Encore faut-il que les Européens soient embarqués dans un tel projet, car il sera impossible de construire une Europe sans les Européens.

Par **Hugo Spring-Ragain**, Analyste du Millénaire,
Alessandro Roberto, Analyste du Millénaire

Contributions :

- **Matthieu Hocque**, directeur adjoint des Etudes du Millénaire ;
- **William Thay**, Président du Millénaire

Crédit photo : [EU2017EE Estonian](#), sous licence ATTRIBUTION 2.0 GENERIC, via Flickr.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire générale : Marion PARISET

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clement PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Matthieu HOCQUE

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*